

Zone de libre-échange

L'Algérie ratifie à Accra l'Accord de la ZLECAF



L'Algérie a ratifié dimanche à Accra (Ghana) l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), indiquait hier un communiqué du ministère du Commerce. La ratification officielle par l'Algérie de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine est intervenue lors de la réunion des ministres africains du Commerce qui se tient dimanche à Accra. A cette occasion, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué que

le lancement de la ZLECAF constituait une "étape cruciale pour le renforcement de la coopération et des échanges entre les Etats africains" qui, a-t-il dit, recèlent d'importantes potentialités dans plusieurs domaines, notamment des ressources naturelles, agricoles et minières. L'entrée en vigueur de cet Accord affranchira les Etats africains de leur dépendance en matière d'extraction des matières premières et favorisera le commerce interafricain, a estimé le ministre. La ratification dudit Accord permettra aux Etats concernés de bénéficier de l'élimination progressive des barrières tarifaires sur une période de cinq (5) ans après son entrée en vigueur prévue en juillet 2020. En annonçant officiellement son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine, l'Algérie réaffirme sa détermination à promouvoir et à développer les relations économiques et les échanges commerciaux entre les pays africains, selon la même source.

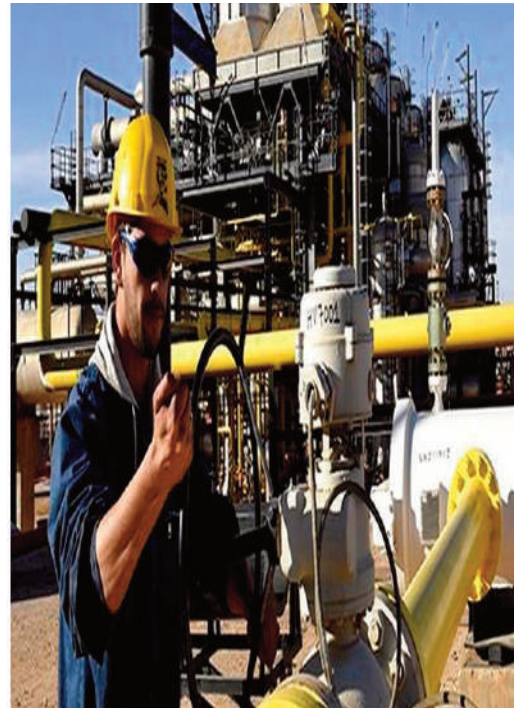
Finance

L'assurance islamique "Takaful" bientôt disponible



L'assurance Charia compatible "Takaful" sera prochainement disponible chez les opérateurs d'assurance dont la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), a indiqué hier Lors d'un point de presse tenu en marge d'une journée Portes Ouvertes organisée par la CAAR pour la présentation de l'entreprise et de ses services d'assurance, le même responsable a fait savoir que la compagnie d'assurance qu'il dirige est prête à lancer les produits d'assurance islamique "Takaful" introduites par la Loi de finances 2020. "La Loi de finances 2020 introduit un ancrage juridique pour la mise en

œuvre de l'assurance Takaful avec l'implication des sociétés dédiées (...) Nous nous y préparons notamment à travers notre filiale Caarama Assurance", a-t-il assuré, estimant que cette nouvelle disposition permet aux souscripteurs de bénéficier d'un service d'assurance qui pourra répondre au besoin d'un grand nombre de citoyens. Interrogé par la presse concernant la nouvelle taxe environnementale également introduite par la LF 2020 et décriée par certains acteurs du secteur, le premier responsable de la CAAR a indiqué que sa compagnie se prépare à recouvrir cette taxe auprès de ses souscripteurs.



La production du secteur public bondit de 4,6% au 3è trimestre 2019 (ONS)

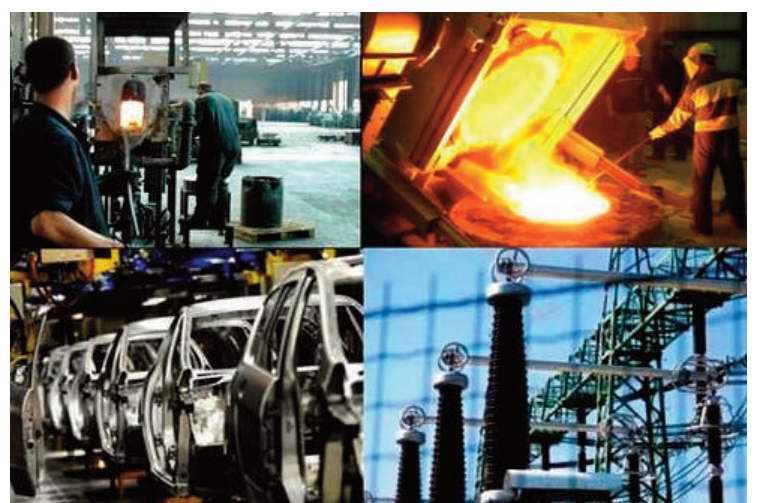
La production industrielle du secteur public, a enregistré une hausse de 4,6% au 3è trimestre 2019, période durant laquelle plusieurs secteurs avaient connu des "améliorations appréciables" par rapport à la même période en 2018, a-t-on appris auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette performance a situé la moyenne de la production industrielle publique sur les neuf premiers mois de l'année en cours à +5% par rapport à la même période de l'année écoulée, indique l'Office. Les secteurs concernés

des bois, liège et papier, les matériaux de construction, les industries chimiques, les textiles, les mines et carrières et enfin celui des cuirs et chaussures. S'agissant des industries de bois, liège et papier, elles ont baissé de 23,1%, en raison essentiellement d'un recul de production dans la branche de la menuiserie générale (-53,2%), et

celle de l'industrie de l'ameublement (-29,6%). Pour ce qui est du secteur des matériaux de construction, céramique et verre, sa production a reculé de 12,1%. Cette variation négative a été engendrée, notamment, par la branche de fabrication des liants hydriques (-16,3%) et l'industrie.

Recul de la production dans six secteurs

Par ailleurs, l'ONS, relève que six secteurs industriels ont enregistré un recul de production au 3è trimestre 2019 et par rapport à la même période en 2018. Ainsi des baisses ont concerné les secteurs



En marge d'une séance de travail à Batna Rabehi : « La Présidentielle, un acquis précieux annonçant le passage à une nouvelle ère »

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a affirmé, hier à Batna, que la Présidentielle du 12 décembre était "un acquis précieux ouvrant la voie à une nouvelle ère qui s'appuie à la démocratie réelle pour l'édification d'un Etat de droit". Dans une allocution à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle station de télévision à Batna, M. Rabehi a déclaré que la Présidentielle organisée il y a trois jours était "un précieux acquis ouvrant la voie à une nouvelle ère qui s'appuie à la démocratie réelle pour l'édification de l'Etat de droit pour lequel se sont sacrifiés nos aïeux et auquel aspirent les patriotes intègres". "Cet événement historique", a-t-il poursuivi, "s'est déroulé dans des conditions à la hauteur de la conscience du peuple algérien et de l'engagement de l'Armée populaire nationale (ANP) à la doctrine de loyauté à la patrie, à la préservation de son unité et de sa souveraineté et d'adhésion aux choix judicieux et légitimes du peuple". Le peuple algérien "a exercé son droit électoral, dans toutes les régions du pays, avec conviction et espoir en l'avenir, donnant, ainsi, au monde entier, une nouvelle leçon de nationalisme, ancré dans les gènes des Algériens, s'illustrant à chaque fois par des positions d'Hommes qui barrent la route aux prédateurs et mettent en échec les manœuvres des haineux et des comploteurs", a-t-il soutenu. Evoquant le secteur de la Communication, le ministre a assuré qu'il "continuera à accompagner les pouvoirs en charge de la gestion des affaires nationales et locales et être le porte voix des préoccupations et ambitions des Algériens où qu'ils soient, dans le cadre du service public que le gouvernement s'attèle à assurer de la meilleure façon qui soit". Les efforts du département de la Communication "sont la concrétisation de la politique de l'Etat qui accorde



une importance capitale au droit du citoyen à l'information exacte, notamment à la lumière de la prolifération des fake news, largement relayés par les réseaux sociaux", a-t-il souligné. Félicitant les habitants de Batna pour cette station de télévision qui, a-t-il dit, "permettra à la région d'être mieux servie en information et actualité à la faveur de sa collaboration avec la station centrale et avec les autres stations régionales de télévision". Soulignant que "cet acquis médiatique local s'inscrit dans le cadre d'un programme visant le renforcement de l'information de proximité, notamment dans les régions du Sud et des Hauts plateaux", le ministre a rappelé l'inauguration récemment de stations de télévision dans les wilayas de Tindouf, Illizi, Sétif et Djelfa en attendant la poursuite de l'opération dans d'autres wilayas. Il a affirmé, à ce propos, que l'inauguration de ces nouvelles structures médiatiques lui a permis de

"constater la capacité des compétences locales, dans chaque région, en matière de maîtrise de leur supervision et de leur gestion technique, administrative et médiatique", estimant que ces compétences formées en Algérie et qui ont prouvé leur maîtrise des technologies moderne de l'information et de la communication, "sont un investissement en l'avenir et une exhortation aux jeunes à aller de l'avant et à s'armer de savoir et de connaissances offertes". Evoquant la wilaya, le Porte-parole du gouvernement a déclaré que "Batna, berceau de la Guerre de libération nationale, se distingue également par plusieurs atouts et caractéristiques, notamment ses sites touristiques et ses hauts faits historiques qui lui permettent d'être une destination nationale et internationale incontournable". Le ministre a cité, à ce propos, la ville de Timgad, classée patrimoine mondial de l'Unesco, le Mausolée Me-

dracen (Imedghassen), les célèbres Balcons de Ghoufi, le Parc national de Belezma, qui renferme une faune et une flore unique en son genre et les Monts de Chelia ...". "Sa position géographique conjuguée aux structures et infrastructures qu'elle recèlent, habilite la wilaya de Batna à avoir un avenir à la hauteur que sa glorieuse histoire et à aspirer toujours au meilleur", a souligné M. Rabehi évoquant la relance possible de la base industrielle, acquise dans les années 70, pour être la locomotive de la nouvelle orientation économique et du développement de la région, à la faveur de l'intérêt et du soutien du Gouvernement dans le cadre du programme destiné aux Hauts plateaux et au Sud. Ce soutien et cet intérêt "ont été traduits récemment par le nouveau découpage administratif qui a profité à la wilaya de Batna à travers la promotion, en circonscriptions administratives, des communes de

Barika, Aris et Merouana", a-t-il rappelé ajoutant que cette nouvelle restructuration administrative "répond aux exigences de la réalité et aux perspectives fondées sur la consécration de la politique de rapprochement de l'administration du citoyen en vue d'une meilleure prise en charge de ses préoccupations." Cette politique vise, en outre, la rationalisation des dépenses et l'optimisation des ressources humaines au service du développement durable et de la promotion de la gouvernance locale et nationale. Dans son allocution, M. Rabehi "a mis en avant le message sacré pour lequel se sont sacrifiés les femmes et les hommes de l'Algérie depuis le déclenchement de la première étincelle de la Glorieuse guerre de libération par un groupe de jeunes conduit par le fils prodige de cette ville, Mustapha Benboulaïd".

Ali B

La Chine félicite le président élu Abdelmadjid Tebboune

La Chine a félicité le président élu Abdelmadjid Tebboune, après sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, exprimant sa disponibilité à œuvrer avec l'Algérie pour la promotion de leur "partenariat stratégique global". "L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de l'Algérie a annoncé que M. Abdelmadjid Tebboune est élu président de la République algérienne démocratique et populaire, la Chine adresse ses félicitations à cet égard", a déclaré le Porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Le Porte-parole de la diplomatie chinoise a estimé, à l'occasion, que "l'organisation avec succès des présidentielles revêt une importance considérable pour le recouvrement de la stabilité et du développement de l'Algérie". Rappelant que "les peuples chinois et algérien sont liés par une amitié traditionnelle très profonde", le Porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a affirmé, à ce titre, que "la Chine soutient toujours l'Algérie dans sa recherche de voie de développement adaptée à ses conditions nationales et est disposée à travailler ensemble avec l'Algérie pour promouvoir davantage le développement de leur partenariat stratégique global". M. Abdelmadjid Tebboune a été élu jeudi président de la République avec 58,15% des suffrages exprimés.



Présidentielle 2019: Le Parti FLN félicite le président élu Abdelmadjid Tebboune

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a présenté ses "sincères félicitations" au président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune, saluant "la régularité et la transparence de l'élection présidentielle". "Les enfants du peuple algérien ont su faire preuve d'un haut degré de conscience et de nationalisme et manifester une forte volonté de construire l'avenir de leur patrie dans la sérénité et la stabilité", indique le parti dans un communiqué. À ce propos, le parti FLN a loué le "haut civisme qui a marqué la présidentielle et les efforts conjugués des institutions de l'Etat et à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP) et les différents corps de sécurité, en permettant aux millions d'électeurs algériens de s'acquitter de leur devoir électoral en toute liberté et sérénité". Affichant son soutien au président élu qui tend à "servir le peuple et réaliser ses revendications légitimes", la même formation politique a réitéré "sa volonté de participer à la



concrétisation des ambitions du peuple algérien pour lui assurer progrès et prospérité", ajoutant que "le peuple algérien réalisera sous votre direction ses ambitions et aspirations, renforcera sa confiance en les institutions de son pays et consacrera son unité". Le soutien populaire au président élu qui a fait part de son attachement au principe de "la main ten-

due" constitue "une motivation supplémentaire pour aller de l'avant dans la réalisation de son programme prometteur qui donnera assurément à l'Algérie la place qui lui sied, a-t-il soutenu. Le FLN s'est dit, par ailleurs, prêt à coopérer et à collaborer avec le Président élu, en vue de relever tous les défis au service de l'Algérie et son peuple, conclut le communiqué.

Hadj-2020 : Les inscriptions entamées depuis hier

Prévues initialement mercredi dernier, les inscriptions au tirage au sort pour l'accomplissement du hadj, au titre de l'année 2020, ont finalement débuté hier. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire appelle, à cet effet, les citoyennes et les citoyens désirant accomplir le 5e pilier de l'Islam à s'inscrire via l'application mise à leur disposition sur le site web du ministère (www.interieur.gov.dz). Une mesure qui vise, selon le département Dahmoune, à éviter aux personnes intéressées de subir les désagréments des déplacements au siège de leurs communes de résidence. Les inscriptions sont possibles aussi au niveau des communes pour les personnes qui préfèrent cette procédure. Notons qu'un récépissé leur sera délivré après finalisation de l'opération d'inscription, qui devrait se poursuivre jusqu'au 18 janvier 2020, et le tirage au sort est prévu une semaine plus tard, soit le 25 janvier, a précisé le ministère de l'Intérieur, dans un communiqué rendu public. Ce qu'il faut retenir pour cette année, c'est que les inscriptions concerneront les deux saisons du Hadj consécutives (2020 et 2021), une première en l'Algérie. Cette décision a été prise lors du Conseil interministériel du 7 décembre dernier et va permettre de donner à un grand nombre de citoyens la chance d'accomplir le devoir du

Hadj. Elle s'inscrit, également, dans un souci de garantir une meilleure organisation de l'opération du Hadj et d'optimiser les prestations assurées au profit des pèlerins. Le ministère de l'Intérieur avait annoncé auparavant les conditions d'inscription au tirage au sort du Hadj pour les années 2020 et 2021. Selon le communiqué, la personne désirant s'inscrire au tirage au sort doit être de nationalité algérienne et de n'avoir pas effectué le pèlerinage pendant les sept dernières années. Elle doit posséder un passeport biométrique valable et être âgée de 19 ans révolus le jour des inscriptions. Les intéressés sont tenus de remplir le formulaire d'informations personnelles mis à leur disposition en ligne ou au niveau de la commune. Parmi les conditions requises par le ministère figure également l'obligation pour les femmes de moins de 45 ans d'être accompagnées d'un «Mahram» (accompagnateur légal), tandis que la femme qui dépasse cet âge peut s'inscrire toute seule si elle le souhaite. Selon la même source, la femme qui désire faire son inscription avec le «Mahram» doit être inscrite avec lui soit sur l'Application mise en ligne et disponible sur le site web du ministère www.interieur.gov.dz soit à travers le réseau Intranet au siège de la commune, précise la même source. Le ministère précise qu'il est impératif que le «Mahram» de la femme procède le premier à



l'inscription. Il sera dans ce sens procédé à l'introduction du numéro d'inscription du «Mahram», son nom et prénom pour ensuite s'assurer des données et de l'inscription. Dans le cas où la femme procède toute seule à l'inscription, elle sera retenue seule. Concernant les citoyens âgés de 70 ans et inscrits à plusieurs reprises sans être retenus, le ministère procédera au

niveau des sièges des wilayas à une deuxième opération du tirage au sort au profit de cette catégorie pour leur donner une autre chance. Les citoyens sont tenus de s'assurer d'avoir introduit toutes les informations d'une manière correcte et exacte et à réviser toutes les données avant la validation de l'inscription, rappelle la même source qui insiste sur l'importance de veiller

à fournir les données nécessaires qui concernent le «Mahram» pour la femme accompagnée. Pour mieux s'informer sur les conditions d'inscription au tirage au sort, le ministère de l'Intérieur a mis à la disposition des citoyens le site web du ministère: [HYPERLINK "http://www.interieur.gov.dz"](http://www.interieur.gov.dz)

Houda H

Santé Création prochaine de diplômes d'études supérieures spécialisées en immunologie et allergologie

Le directeur des services de santé au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr. Mohamed El Hadj a annoncé, samedi, la création de diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) en immunologie et allergologie. S'exprimant à l'ouverture du 4e congrès d'allergologie, organisé sous le slogan "l'Allergie à l'ère moléculaire", le Pr. El Hadj a affirmé que "la création d'un DESS en allergologie au profit des médecins généralistes contribuera à l'élargissement de la prise en charge de cette pathologie en nette croissance de par le monde". De son côté, le ministre de l'Emploi, du travail et de la sécurité sociale et président d'honneur de l'Académie algérienne d'allergologie (AAA), Pr. Hassan Tidjani Haddam, a salué le rôle de cette académie en matière de formation, de recherche scientifique et de thérapie, en vue de réduire les cas d'asthme et de rhinites. S'appuyant sur les données avancées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le ministre a fait savoir que les Allergies occuperaient, à l'avenir, la quatrième place dans la liste des maladies chroniques, en raison de l'augmentation des facteurs de risque à l'instar de la pollution de l'air et la pollution industrielle, outre le changement de mode de vie et le recours aux produits chimiques. Il a appelé les spécialistes dans ce domaine à accorder davantage d'importance aux allergies détectées notamment dans l'imagerie médicale pour éviter qu'elles ne se déve-



loppent en maladie chronique", affirmant que la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) garantissait une couverture sanitaire globale aux assurés sociaux et ayants droit. La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati a annoncé l'installation, en 2020, d'un système de purification de l'air au niveau des grandes villes du pays en vue de lutter contre la pollution environnementale et aider les habitants à respirer un air pur, précisant que l'opération "Samae Safia" lancée à Alger, ces dernières années, est à l'arrêt en raison de l'absence d'équipements de maintenance". De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Salim Raouf Bernaoui a appelé les spécialistes à encoura-

ger les différentes franges de la société à la pratique du sport. Dans le même cadre, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a appelé à accorder davantage d'importance à la prise en charge des allergies notamment chez les personnes âgées. Pour sa part, le président de l'AAA, le Professeur Réda Djidjik a fait savoir que ces pathologies coûtent à l'Etat l'équivalent des coûts des maladies du VIH/Sida (syndrome d'immunodéficience acquise) et de la tuberculose réunies, précisant que ces maladies connaîtront une augmentation de leur prévalence, en raison de la multiplication des facteurs de risque.

Yasmina D

Situation sécuritaire dans la région Coup d'envoi du sommet extraordinaire du G5 Sahel à Nia



Un sommet extraordinaire des chefs d'Etat des pays du G5 Sahel s'est ouvert hier à Niamey, capitale du Niger, avec pour objectif de mieux coordonner les efforts et la coopération militaire dans la région qui continue à subir les affres du terrorisme, rapportent des médias. La réunion des dirigeants du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie et Tchad), discutera, selon le président malien, Boubakar Keita, "des problèmes de sécurité dans l'espace". Le sommet extraordinaire de Niamey intervient dans un contexte de deuil dans la région après l'attaque d'Inates au Niger.. "Hier notre voisin le Niger enterrait 71 de ses soldats tombés sous les balles de ceux qui veulent installer le chaos. Notre solidarité ne fera pas défaut au Niger, demain avec mes frères du G5 Sahel, nous irons à Niamey et nous allons nous concerter", avait déclaré samedi M. Keita à l'ouverture du dialogue national malien à Bamako. Il s'agira pour les dirigeants du G5 Sahel (créé le 16 février 2014 à Nouakchott) de se concerter pour réaffirmer leur

position sur l'exigence d'un engagement plus soutenu de la communauté internationale aux côtés de leurs pays dans la lutte contre le terrorisme, ainsi que d'harmoniser leur position par rapport au sommet convoqué par le président français Emmanuel Macron en début d'année prochaine à Pau, en France, pour discuter de la présence de l'armée française au Sahel. Ce sera aussi une occasion pour les chefs d'Etat d'exprimer leur compassion et leur solidarité avec le président nigérien Mahamadou Issoufou et l'ensemble du peuple du Niger, éprouvés par le carnage d'Inates. Ils se rendront au Carré des martyrs, situé dans l'enceinte de l'escadron militaire de Niamey, pour s'incliner devant les tombes des 71 soldats morts. Le Niger a perdu mardi dernier 71 soldats tandis que 12 autres ont été blessés et d'autres sont portés disparus, dans une attaque d'une rare violence menée par plusieurs centaines de terroristes lourdement armés à bord de colonnes de véhicules et de motos contre leur garnison près d'Inates, ville située dans la région de Tillabéri près de la frontière avec le Mali.

Tebboune a promis d'ouvrir le dialogue avec ses représentants Les revendications du Hirak au cœur des engagements du nouveau président

Le président de la République élu Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à répondre aux aspirations qu'il a qualifiées de "légitimes" exprimées par le Hirak, estimant que ce mouvement populaire a eu sa "bénédiction" ayant permis à l'Algérie d'éviter des catastrophes. Cet engagement a été réitéré par le président élu dès sa première conférence de presse animée juste après la proclamation par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des résultats préliminaires du scrutin au cours duquel il a été conforté avec 58,15% des suffrages exprimés. "Je m'adresse directement au Hirak, que j'ai, à maintes reprises, qualifié de bénédiction, pour lui tendre la main afin d'amorcer un dialogue sérieux au service de l'Algérie, et l'Algérie seule", a-t-il déclaré. Le président élu a souligné, également, que "le Hirak a permis l'émergence de plusieurs mécanismes", citant notamment la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) qui "a remis l'Algérie sur les rails de la légitimité, la préservant de l'aventurisme et des manœuvres qui ont failli torpiller le peuple algérien". Promettant d'œuvrer à "rendre justice à toutes les victimes de la 'Issaba' (bande criminelle), il a estimé, en outre qu'"il est temps de concrétiser les engagements pris lors de la campagne électorale, sans aucune exclusion ou marginalisation, ni intention de vengeance". Assurant qu'il travaillerait avec "toutes les parties pour tourner la page du passé" et aller vers une "Nouvelle République avec un nouveau esprit et une nouvelle approche", M. Tebboune a saisi cette occasion pour rendre hommage à l'Armée nationale populaire (ANP), "digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), et à son Haut Commandement", en particulier le général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'ANP, ainsi qu'aux autres corps de sécurité



qui ont "géré la situation avec sagesse et clairvoyance et veillé à la protection absolue du Hirak". La volonté affichée par le premier magistrat du pays à répondre aux aspirations du Hirak a été traduite par les 54 engagements contenus dans son programme électoral, placé sous le thème "Engagés pour le changement, capables de le réaliser" qui vise à l'instauration d'une "nouvelle République". En effet, le candidat indépendant s'était engagé à "tout entreprendre pour réaliser les attentes et aspirations légitimes portées par le Hirak du 22 février". Dans ce sillage, il avait annoncé une "profonde réforme" de la Constitution, en associant notamment des universitaires, des intellectuels, des spécialistes et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger pour "une reformulation du cadre juridique des élections, un renforcement de la bonne gouvernance à travers la sé-

paration du monde des affaires de la politique, et une mise en place de mécanismes garantissant la probité des fonctionnaires publics". Parmi les autres priorités du président élu en matière de prise en charge des revendications portées par les acteurs du Hirak, figure aussi la révision de la Loi électorale afin de doter, a-t-il souligné, "le pays d'institutions élues légitimement par le biais d'élections honnêtes libérées de l'emprise de l'argent". La composante du prochain gouvernement, qui comprendra des ministres jeunes de moins de 30 ans, constituera également une des réponses aux attentes exprimées par le mouvement populaire. M. Tebboune a promis, par ailleurs, de consolider la liberté de la presse et de soutenir les organisations et associations afin d'édifier une "société civile libre et active en mesure d'assumer sa responsabilité en tant que contre-pouvoir". Persuadé que

les 54 engagements pris dans le cadre de son programme électoral, y compris parmi les réformes envisagées dans les domaines socio-économiques et culturel, cadrent avec le "vécu et les revendications du Hirak", le président élu s'est dit convaincu qu'un dialogue "sérieux" entre les Algériens permettra de bâtir "l'Algérie nouvelle". A travers son programme, M. Tebboune s'engage, par ailleurs, à "édifier une société civile libre et active en mesure d'assumer sa responsabilité en tant que contre-pouvoir, mettre en application un plan d'action au profit des jeunes régi par un cadre réglementaire incluant des mesures permettant de transmettre le flambeau à la jeunesse, et à consolider les composantes de l'identité nationale, à savoir: l'islam, l'arabité et l'amazighité". Au volet économique, il vise "l'application d'une nouvelle politique de développement hors-hydrocarbures, la substitution des

produits importés par d'autres locaux en vue de préserver les réserves de change, la promotion des start-up et le renforcement du rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale". "Une amélioration du climat des affaires, l'encouragement de l'investissement notamment extérieur direct" sont aussi prévus dans ce programme. Les volets défense et la politique étrangère n'étant pas en reste, M. Tebboune promet de "mettre l'industrie militaire au service de la sécurité et de la défense nationales, et en faveur du développement économique, et s'employer à la révision des objectifs et des missions classiques de la diplomatie algérienne", tout en veillant à "la promotion la participation de la communauté nationale à l'étranger dans le renouveau national".

H.M

La RASD et la République d'Italie félicitent président élu Abdelmadjid Tebboune

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du front Polisario, Brahim Ghali, a adressé un message de félicitations à M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa victoire à l'élection présidentielle du 12 décembre, dans lequel il a loué "l'expérience algérienne exceptionnelle qui était à la hauteur des aspirations". S'adressant en son nom et au nom du peuple et du gouvernement sahraoui, le président sahraoui a exprimé à M. Tebboune "ses vœux les plus sincères", lui souhaitant "réussite et succès dans cette mission noble dont le peuple algérien frère l'a chargée". Il a dit, à ce propos, qu'il avait "suivi avec intérêt et admiration, à l'instar du monde entier, le déroulement de l'expérience algérienne exceptionnelle qui était à la hauteur des aspirations", couronnée par la proclamation de M. Tebboune président élu de l'Algérie. M. Ghali a affirmé, par ailleurs, que le peuple sahraoui "ne peut qu'exprimer sa profonde satisfaction et son espoir dans cette grande dé-

marche", souhaitant voir le président Tebboune concrétiser "la volonté et l'aspiration du peuple algérien frère à l'édification d'une Algérie moderne, allant de l'avant sur le chemin du serment fait aux chouchada, au sein de laquelle la suprématie de la loi et l'Etat des institutions seront consolidés, et le développement, le progrès et la prospérité renforcés". Il a réaffirmé, à cette occasion, "sa volonté sincère et sa détermination à consolider les relations de fraternité et d'amitié liant les deux peuples frères en Algérie et au Sahara Occidental", soulignant "la solidarité et le soutien indéfectible du peuple algérien à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté, l'indépendance et l'autodétermination, conformément aux principes de la Glorieuse révolution du 1er Novembre et aux chartes et résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA), dans le cadre de la coopération, du bon voisinage et du respect mutuel". L'Italie a également présenté, par la voix de son ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi



Di Maio, ses félicitations au président élu Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays, dans tous les domaines. L'Italie souhaite « plein succès » au nouveau président et salue son « engagement pour répondre aux attentes du peuple algérien, auquel nous confirmons notre proximité dans une phase importante de son histoire », in-

diquant un communiqué du ministère italien des Affaires étrangères. L'Italie « confirme son amitié historique avec l'Algérie dans tous les axes de la coopération bilatérale stratégique englobant notamment les domaines politique, économique, culturel et sécuritaire », note la même source, soulignant la nécessité pour les deux pays de « faire face ensemble aux défis communs »

dans la Méditerranée. À noter qu'Abdelmadjid Tebboune a remporté l'élection présidentielle du 12 décembre avec 58,15 % des suffrages, devançant les autres candidats à savoir Abdelkader Bengrina (17,38 %), Ali Benflis (10,55 %), Azzedine Mihoubi (7,26 %) et Abdelaziz Belaïd (6,66 %).

H.M

Industrie: La production du secteur public bondit de 4,6% au 3^e trimestre 2019 (ONS)

La production industrielle du secteur public, a enregistré une hausse de 4,6% au 3^e trimestre 2019, période durant laquelle plusieurs secteurs avaient connu des "améliorations appréciables" par rapport à la même période en 2018, a-t-on appris auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cette performance a situé la moyenne de la production industrielle publique sur les neuf premiers mois de l'année en cours à +5% par rapport à la même période de l'année écoulée, indique l'Office. Les secteurs concernés par cette amélioration sont les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMME), les industries agro-alimentaires, l'énergie et les hydrocarbures, a précisé la même source. La production industrielles des ISMME a connu une augmentation de 21% durant le 3^e trimestre 2019, "un taux appréciable", relève l'Office, mais en recul par rapport à ceux enregistrés aux deux premiers trimestres, avec respectivement +33,4% et +32%, situant la hausse de la production à 29% entre janvier et septembre 2019, par rapport à la même période de 2018. Plusieurs activités, des ISMME, ont contribué à cette performance, essentiellement, les branches de sidérurgie et transformation de la fonte et acier (+68,1%), les biens d'équipement métalliques (+63,6%), et celle de fabrication des biens d'équipement électrique (61%). Le secteur de l'énergie (électricité) a continué sa performance avec une hausse de la production de 8,3%, soit une variation aussi importante que celles inscrites aux deux premiers trimestres, respectivement +5,1% et +9,5%, situant la croissance de la production du secteur à 7,7%, sur les neuf premiers mois de 2019. Cette tendance haussière a concerné également les industries agro-alimentaires qui ont enregistré une hausse de la production de



4,4% au 3^e trimestre et de 2,7% par rapport à la même période en 2018. Cette performance est due à l'amélioration des activités des branches du secteur, à savoir, la fabrication des produits alimentaires pour animaux (+14,9%), l'industrie du lait (+3,9%) et le travail du grain (+3,8%). Le secteur des hydrocarbures a poursuivi sa performance pour le 2^e trimestre consécutif, avec une hausse de production de 3,2% durant le 3^e trimestre de l'année en cours. Ce taux positif est dû aux performances réalisées par les branches liquéfaction gaz naturel (26,6%) et le raffinage du pétrole brut (6,9%), alors que la branche de la production du pétrole brut et gaz naturel a reculé de -1,3%. Ces résultats ont situé la production du secteur à 1% sur les neuf premiers mois de 2019, par rapport à la même période de 2018. Après des hausses appréciables, qui ont été enregistrées durant le

1^{er} et le second trimestres 2019, avec respectivement 58,3% et 128,4%, les industries divers ont poursuivi leur performance, mais de moindre importance, avec une hausse de production de 10,5% au 3^e trimestre 2019, situant, ainsi la moyenne de production à 56,1% durant les neuf mois 2019.

Recul de la production dans six secteurs

Par ailleurs, l'ONS, relève que six secteurs industriels ont enregistré un recul de production au 3^e trimestre 2019 et par rapport à la même période en 2018. Ainsi des baisses ont concerné les secteurs des bois, liège et papier, les matériaux de construction, les industries chimiques, les textiles, les mines et carrières et enfin celui des cuirs et chaussures. S'agissant des industries de bois, liège et papier, elles ont baissé de 23,1%, en raison essentiellement d'un recul de production dans la branche de la



menuiserie générale (-53,2%), et celle de l'industrie de l'ameublement (-29,6%). Pour ce qui est du secteur des matériaux de construction, céramique et verre, sa production a reculé de 12,1%. Cette variation négative a été engendrée, notamment, par la branche de fabrication des liants hydriques (-16,3%) et l'industrie du verre (-0,7%). La baisse de production de 6,1% enregistrée par les industries des textiles, a été nettement perceptible au niveau des biens de consommation, qui ont chuté de 45,9%. Les industries chimiques ont, également reculé de 12,1% au 3^e trimestre 2019 et par rapport à la même période en 2018. Cette tendance baissière est due au recul de la production relevé au niveau de plusieurs branches du secteur. La branche de fabrication des autres produits chimiques a affiché une baisse assez sensible, soit 23,4%, celle des produits pharma-

ceutiques (-14,5%), la fabrication de peinture (-20,5%) et chimie organique de base avec (-14,7%). Pour le secteur des textiles, il a connu une variation négative de 6,1%. Cette baisse s'explique, notamment par une chute de 45,9% des biens de consommation. La production des mines et carrières a, également, baissé de 4,7% au 3^e trimestre 2019. Ce résultat est due à des baisses de production des branches extraction de minerai de matières minérales (-34%), l'extraction du sel (-20%) et enfin l'extraction de la pierre argile et sable avec -11,1%. Après des hausses successives amorcées dès le 2^e trimestre 2018, la production des cuirs et chaussures a reculé de 1,2% durant le 3^e trimestre 2019. Ce résultat est due, particulièrement, à la baisse de 7,3% de la production des biens intermédiaires.

Moussa O / Ag

Finance L'assurance islamique "Takaful" bientôt disponible

L'assurance Charia compatible "Takaful" sera prochainement disponible chez les opérateurs d'assurance dont la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), a indiqué hier Lors d'un point de presse tenu en marge d'une journée Portes Ouvertes organisée par la CAAR pour la présentation de l'entreprise et de ses services d'assurance, le même responsable a fait savoir que la compagnie d'assurance qu'il dirige est prête à lancer les produits d'assurance islamique "Takaful" introduites par la Loi de finances 2020. "La Loi de finances 2020 introduit un ancrage juridique pour la mise en œuvre de l'assurance Takaful avec l'implication des sociétés dédiés (...) Nous nous y préparons notamment à travers notre filiales Caarama Assurance", a-t-il assuré, estimant que cette nouvelle disposition permet aux souscripteurs de bénéficier d'un service d'assurance qui pourra répondre au besoin d'un grand nombre de citoyens. Interrogé par la presse concernant la nouvelle taxe environnement également introduite par la LF 2020 et décriée par certains acteurs du secteur, le premier responsable de la CAAR a indiqué que sa compagnie se prépare à recouvrir cette taxe auprès de ses souscripteurs aux assurances automobiles dès janvier 2020.

"Il n'y a aucun souci à ce niveau là", a-t-il répondu à la presse sur un éventuel préjudice provoqué par le recouvrement de cette nouvelle taxe par les compagnies d'assurance. M. Kessali a également évoqué les nouveautés proposées par la CAAR, dont le service de souscription en ligne aux différentes polices d'assurance dont les produits "multi-risques habitation", "assurance catastrophes naturelles" et l'assurance véhicule pouvant être souscrites de chez soi avec une carte bancaire ou une carte CCP. "Désormais nous voulons aller vers le m-paiement, à savoir la souscription via smartphone et nous travaillons sur des applications mobiles pour permettre un règlement plus rapide des sinistres", a-t-il annoncé. M. Kessali a en outre indiqué prévoir un taux de croissance de 3% du chiffre d'affaires de la CAAR pour l'année 2019 à près de 16 milliards DA.

Douâa K

ZLECAf: Saïd Djellab participe à Accra à la réunion des ministres africains du Commerce



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab participe à Accra à la réunion des ministres africains du Commerce de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dont les travaux ont débuté samedi. À rappeler que le président ghanéen, Nana Akufo-Addo avait présidé, samedi, l'ouverture officielle de ces travaux qui prendront fin dimanche. Selon la même source, cette réunion de deux jours, porte sur l'examen des entraves au développement des échanges commerciaux entre les pays africains suite à l'activation de la ZLECAf notamment les restrictions douanières et ce, pour faciliter la circulation des biens et marchandises, à travers le lancement de plateformes logistiques et la levée des entraves à la croissance de l'économie africaine. Outre l'examen des ques-

tions liées aux règles d'origine régissant la classification des produits, les ministres africains du Commerce auront également à évoquer les modalités de clôture des premier et deuxième rounds de négociations consacrés essentiellement aux problématiques de la concurrence, de l'investissement et de la propriété intellectuelle. "L'Algérie s'engage à respecter la mise en œuvre des clauses de la convention de la ZLECAf, à travers l'organisation des différentes manifestations économiques et l'accompagnement des opérateurs économiques à l'exportation", précise le communiqué. Par ailleurs, les ministres africains du commerce participant à cette réunion ont félicité M. Djellab, à l'occasion de l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République algérienne.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Pour non concrétisation de projet 189 investisseurs à Skikda mis en demeure depuis janvier dernier

La direction de l'Industrie et des mines de la wilaya de Skikda a adressé 189 mises en demeure, depuis janvier dernier aux investisseurs pour "non concrétisation de leurs projets", a-t-on appris hier du directeur local du secteur. "En juillet dernier, des mises en demeure ont été adressées aux investisseurs comme première phase et ont été suivies par une autre série des mêmes interpellations formelles en août dernier", a précisé Mohamed Adnane Zahnit en marge du lancement des deuxièmes Journées Algériennes de la qualité et de l'innovation. Les dossiers de trente-cinq (35) investisseurs ont été transférés vers la direction des Domaines pour l'entame des procédures judiciaires en vue d'annuler les décisions d'attribution du foncier et la récupération de l'assiette, a-t-il dit. Au cours du mois de septembre dernier, 47 autres mises en demeure ont été formulées en direction des investisseurs qui n'ont pas lancés les travaux de construction de leurs projets ou qui ont interrompus l'opération, selon la même source qui a fait état de la formulation aussi de 71 mises en demeure à l'encontre de bénéficiaires possédant des actes de concession mais qui n'ont pas entamé l'opération de construction des projets d'investissement. Une surface foncière de 71hectares a été récupérée depuis début 2019 dans les zones d'activité d'El Harouch, El Atassa dans la commune de Bekouche Lakhdar et Zaouia à Azzaba, Boumaiza dans la commune de Ben Azouz et Tamalous, a ajouté M. Zahnit, précisant que l'opération de récupération du



foncier inexploité se poursuit en vue de son attribution aux investisseurs "sérieux". Les festivités des Journées Algériennes de la qualité et de l'innovation ont été lancées dimanche au siège de la direction de l'Industrie et des mines en présence de plusieurs acteurs et opérateurs, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de l'artisanat et des métiers, la direction du Commerce, l'Agence de gestion des micro crédits (ANGEM), l'Agence nationale de promotion de l'investissement et un nombre d'investisseurs. Cette manifestation de 15

jours a pour but de faire la promotion des différents dispositifs mis en place par l'Etat au profit des investisseurs en vue d'améliorer la production (Institut algérien de normalisation IANOR, Institut national algérien de la propriété industrielle INAP, et l'Office national de métrologie légale ONML entre autres). Ces journées organisées à l'initiative du ministère de l'Industrie et des Mines visent à encourager les opérateurs économiques à innover tout en les sensibilisant sur l'impératif de protéger et promouvoir leurs produits industriels pour

être conformes aux standards internationaux et les rendre compétitifs. Au menu de cette manifestation des conférences animées à l'université 20 août 1955 au profit des étudiants et stagiaires des différents établissements de formation et d'enseignement professionnels en plus de visites de terrain dans des unités industrielles de la wilaya. Le directeur local de l'industrie et des mines a rappelé que la wilaya de Skikda avait délivré depuis 2011 environ 397 agréments de projets d'investissement à travers les différentes zones d'extension industrielle. La

wilaya de Skikda a décroché plusieurs prix nationaux dans le domaine de l'innovation, en électronique en 2009, le 1er prix d'innovation national par une entreprise de statut privé, 2ème prix d'innovation en mécanique en 2012 et prix d'encouragement dans le même domaine en 2015, a encore rappelé le même responsable. Le premier prix national dans le domaine de l'innovation avait été attribué en 2017 à une entreprise privée de la wilaya de Skikda pour son produit innovant de mouchoirs anti piqûres de moustiques.

Sous-traitance industrielle dans le Sud", La wilaya d'Adrar intéresse les investisseurs nationaux et étrangers

Les participants à une rencontre sur "la sous-traitance industrielle dans le Sud", tenue dimanche à l'université d'Adrar, ont souligné la nécessité d'attirer de grands projets agricoles et industriels et améliorer le climat financier en vue de promouvoir la sous-traitance industrielle dans le Sud du pays. Ils ont plaidé pour l'implication des petites et moyennes entreprises (PME) dans la sous-traitance industrielle à travers des contrats de partenariat en vue d'assurer leur continuité, d'ouvrir à la promotion des facteurs de dynamisation de l'investissement productif prometteur pour les secteurs agricole et industriel dans la région. M. Abdelbaki Bediaf de l'université d'Ouargla, a appelé à ancrer la culture entrepreneuriale au sein de la société, notamment les promus d'universités et d'instituts, leur accompagnement et la création d'entreprises de sous-traitance et leur protection légale. L'intervenant a préconisé pour cela l'amélioration du climat de la sous-traitance avec les PME en vue de leur permettre d'assumer leurs responsabilités en termes de transfert de technologies et de connaissances attendus des partenariats économiques. Il a aussi exhorté à impliquer les employeurs et patrons de PME à ce type de rencontres pour s'impré-



gnier de la réalité du terrain, renforcer la communication entre différents intervenants dans la sous-traitance Mâamri Zakaria (Université d'Adrar) a, de son côté, mis en avant la nécessité d'un cadre réglementaire régissant la sous-traitance industrielle, en vue de se conformer aux règlements et législations en vigueur dans les domaines liés à l'investissement, notamment en termes d'emploi et de qualification, et la contribution au développement économique. Cette rencontre s'assigne comme objectifs l'évaluation de la sous-traitance industrielle dans le Sud du pays au regard de son importance dans l'économie et dans le développement, l'amélioration du produit intérieur brut, ainsi que l'étude des contraintes liées aux faibles revenus financiers

des micro-entreprises de sous-traitances et des solutions et stratégies susceptibles de développer ces entités en vue de relever le défi de la sous-traitance dans le Sud, estime le président de cette rencontre, Pr. Mohamed Benedine. Initiée par le laboratoire de l'intégration économique algéro-africaine (Université d'Adrar), cette rencontre a permis aux participants d'examiner les voies de développement de la sous-traitance dans le Sud pour le montage des micro-entreprises, la promotion de la sous-traitance en vue de renforcer la compétitivité des PME et le règlement régissant les contrats de sous-traitance dans la législation algérienne, selon le même responsable.

K.F

Zone de libre -échange L'Algérie ratifie à Accra l'Accord de la ZLECAf



L'Algérie a ratifié dimanche à Accra (Ghana) l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), indiquait hier un communiqué du ministère du Commerce. La ratification officielle par l'Algérie de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine est intervenue lors de la réunion des ministres africains du Commerce qui se tient dimanche à Accra. A cette occasion, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué que le lancement de la ZLECAf constituait une "étape cruciale pour le renforcement de la coopération et des échanges entre les Etats africains" qui, a-t-il dit, recèlent d'importantes potentialités dans plusieurs domaines, notamment des ressources naturelles, agricoles et minières. L'entrée en vigueur de cet Accord affranchira les Etats africains de leur dépendance en matière d'extraction des matières premières et favorisera le commerce intraafricain, a estimé le ministre. La ratification dudit Accord permettra aux Etats concernés de bénéficier de l'élimina-

tion progressive des barrières tarifaires sur une période de cinq (5) ans après son entrée en vigueur prévue en juillet 2020. En annonçant officiellement son adhésion à la Zone de libre-échange continentale africaine, l'Algérie réaffirme sa détermination à promouvoir et à développer les relations économiques et les échanges commerciaux entre les pays africains, selon la même source. L'Algérie avait récemment organisé une Conférence nationale sur les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine en vue d'expliquer son importance pour l'économie nationale et les économies des Etats africains. En vertu de l'Accord, chaque pays qui adhère à la ZLECAf est tenu d'organiser une conférence pour vulgariser les objectifs de cette zone de libre-échange et mettre en avant son importance pour les peuples du continent. Avec cette ratification, l'Algérie est le 30e pays africain à adhérer officiellement à la ZLECAf.

Moussa O

Ouargla (Programme AADL-2) lancement des travaux de réalisation de 885 logements avant la fin de l'année

Les travaux de réalisation de pas moins de 885 logements seront lancés avant la fin de l'année en cours dans la wilaya d'Ouargla, dans le cadre de l'achèvement du programme de logements location-vente de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL-2), a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme. Le programme, pour lequel a été consacrée une enveloppe de près de 4 milliards DA, est projeté sur une assiette de 48 hectares localisée au niveau de la commune de Sidi-Khouiled, a précisé le directeur régional de l'AADL, Mohamed Benaissa. 200 unités similaires seront mises aussi en chantier après la finalisation des procédures techniques liées au terrain, au niveau de la wilaya déléguée de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla). Un quota de 2.600 logements est achevé en attendant la finalisation des travaux d'aménagement extérieur, a ajouté le responsable, signalant qu'une tranche de 300 logements sera attribuée prochainement aux souscripteurs du programme AADL-1 et le reste le sera remis progressivement aux bénéficiaires. La wilaya d'Ouargla s'est vue accorder des programmes supplémentaires de cette formule en vue de satisfaire la demande des souscripteurs aux programmes AADL. Un programme de 2.600 unités de type location-vente (AADL 1 et 2) a été accordé à la wilaya d'Ouargla (2.000 pour la wilaya d'Ouargla et 600 pour la wilaya déléguée de Touggourt), a rappelé M. Benaissa.

El Tarf : raccordement d'une centaine de foyers au réseau du gaz naturel à Guergour

Près de cent (100) foyers répartis à travers l'agglomération rurale de Guergour 3, relevant de la communes d'El Tarf ont été raccordés, le week-end dernier, au réseau de distribution publique du gaz naturel, a-t-on indiqué, hier auprès des services de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations notamment celles résidant en zones rurales et éparses réputées pour leurs hivers rigoureux, a souligné la même source. Une opération portant, également, sur le raccordement en gaz naturel de 14.000 autres foyers, répartis sur différentes localités de cette région frontalière, sera entamée "avant la fin de cette année", a déclaré la même source relevant que des opérations similaires sont prévues durant l'exercice 2020, au profit de 5.000 autres foyers. En matière d'alimentation en électricité des localités rurales de la wilaya d'El Tarf, la même source a rappelé le raccordement "récemment" de 30 foyers de l'agglomération rurale de Guergour A1 soulignant que le taux de raccordement au réseau du gaz naturel dans la wilaya d'El Tarf a atteint plus de 70% alors que celui de l'alimentation en électricité est de l'ordre de près de 60%.



Ain Témouchent: des aides alimentaires et numéraires au profit de 400 familles nécessiteuses

La direction de l'action sociale de la wilaya d'Ain Témouchent a lancé, une opération de fourniture d'aides alimentaires et autres numéraires au profit de 400 familles nécessiteuses dans le cadre d'une action de solidarité en hiver, a-t-on appris dimanche du directeur du secteur. Dans une première étape, 32 familles pauvres des communes de Oued Sabah et Hammam Bouhadjar et 25 autres du village d'Ain Larbaa relevant de Béni Saf ont bénéficié de cette opération, qui se poursuivra jusqu'à fin janvier prochain, a déclaré Mohamed Bouzada. Ces aides comportent des denrées alimentaires de large consommation, des couvertures et des vêtements pour enfants de familles nécessiteuses, a-t-on fait savoir, signalant que cette opération de solidarité est encadrée par quatre cellules de proximité de l'action sociale à Oulhaca, El Amria, Chaabat Lham et Ain Kihal. Cette opération de solidarité revêt une importance car elle coïncide avec la saison de l'hiver et son froid et n'est pas circonstancielle, a-t-on indiqué, ajoutant que les responsables du secteur comptent effectuer des visites périodiques aux familles pauvres et aux personnes aux besoins spécifiques.



Bechar : l'Ordre des pharmaciens alerte contre l'utilisation de produits pharmaceutiques non agréés par le ministère

L'Ordre des pharmaciens de la région de Bechar alerte par la voix de son vice-président les citoyens contre l'utilisation de produits pharmaceutiques non agréés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, relevant la dangerosité de certains d'entre eux pour la santé publique. "Il est de notre devoir d'alerter les citoyens et surtout les malades quant à l'utilisation des médicaments introduits frauduleusement dans le pays (appelés médicaments de cabas) par certains individus", a indiqué à Lyes Tayeb Bouzar. Les médicaments qui ne relèvent pas du circuit officiel d'importation de produits pharmaceutique "représentent un danger réel qui menace la santé des citoyens", a-t-il souligné, citant l'exemple d'un estrogène naturel et hémi-synthétique destiné aux femmes, commercialisé illégalement, malgré les risques qu'ils pourrait causer aux malades. "En qualité de membres du Conseil de l'ordre des pharmaciens de la région de Bechar, qui regroupe les pharmaciens des wilayas de Bechar, Adrar, Tindouf, El-Bayadh et Naâma, et garant de la moralité et l'éthique professionnelle de notre activité, nous devons mettre en garde tous les pharmaciens inscrits au tableau de notre Ordre, ainsi que les citoyens et les malades pour dénoncer les pratiques de commercialisation illégale de ce genre de produits pharmaceutique", a soutenu M. Bouzar. L'ordre des pharmaciens du Sud-ouest, qui regroupe 500 pharmaciens dans cette région du pays et qui avait mis en garde, en mars dernier, la population contre la consommation abusive du médicament "Dexaméthasone" (un anti-inflammatoire stéroïdien (AIS), compte prendre une part active avec le secteur de la santé pour la lutte contre la commercialisation de ces produits pharmaceutiques, qui portent atteinte aussi à l'économie du pays, a-t-il ajouté.

Déchets spéciaux à Oran: un gisement pour la création d'activités de collecte (AND)



Les déchets spéciaux offrent, à Oran, de grandes opportunités pour la création d'activités de collecte, de transport, de valorisation et/ou traitement, a indiqué le directeur de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane. Représentant une moyenne de 4,5% du gisement national, certains déchets spéciaux, comme les pneus usagés, les huiles industrielles et alimentaires usagées, les batteries usagées, les déchets d'équipements électriques et électroniques et autres, offrent un créneau intéressant pour la création d'entreprises, a assuré M. Ouamane. L'AND avait mené en 2018 une enquête nationale auprès des producteurs et détenteurs de déchets spéciaux et spéciaux dangereux en vue de déterminer les aspects quantitatifs et qualitatifs de cette catégorie de déchets d'une part, et de cartographier, d'autre part, la répartition spatio-temporelle de leur production, a-t-il précisé. Pour la wilaya d'Oran, les pneus usagés représentent un volume de 12.472 tonnes/an soit 4,33% du total des pneus usagés générés sur le territoire national. Les huiles industrielles usagées sont de l'ordre de 8.225 m3/an

soit 4,68 % du total national généré, alors que les huiles alimentaires usagées ont été estimées à 7.025 m3/an, soit 4,62 % du gisement national. Les batteries usagées avec une production annuelle de 3.290 tonnes représentent 5,27 % du total national généré, et les déchets d'équipements électriques et électroniques représentent une quantité globale d'environ 1.583 tonnes/an, soit un taux de 4,57% du gisement national. Selon le Plan de la gestion des déchets spéciaux de la wilaya d'Oran (2015), la quantité des déchets spéciaux est estimée à 107.647,5 tonnes/an, soit 51,8 % de la quantité totale des déchets générés entre Spéciaux et Spéciaux Dangereux au niveau de cette même wilaya. "Tous ces flux de déchets, s'ils venaient à être bien gérés, pourraient constituer une opportunité de création d'emplois dans la région", a conclu M. Ouamane, ajoutant que le rôle de l'AND, est "de mettre en avant tous ces indicateurs pour permettre, notamment, aux investisseurs d'apprécier la possibilité de créer des activités autour de ces déchets."

L.K

Oran : réception prochaine de 1.000 logements sociaux à Bousfer et El-Ancor



Le projet de 1.000 logements sociaux des communes de Bousfer et El-Ancor (Oran) sera réceptionné en février prochain, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Ce programme est réparti sur 500 logements sociaux, bientôt livrés à Bousfer et 500 autres à El-Ancor. Ils seront distribués aux bénéficiaires une fois les procédures administratives accomplies ainsi que les enquêtes sociales. L'examen des dossiers des demandeurs de logements, concernés par ce programme, est effectué par des comités de daïras qui devront incessamment établir les listes des bénéficiaires, souligne-t-on par ailleurs, le projet de réalisation de 450 logements sociaux à Ain Turck sera relancé bientôt, notamment après l'établissement du contrat avec l'entreprise chargée des travaux. D'autres opérations sont prévues pour la désignation d'une autre entreprise pour réaliser les 150 logements et une autre pour 300 autres logements. S'agissant du programme de 1201 logements sociaux réservés aux résidents des immeubles "Taliane" de Hai Seddikia (Oran), les travaux en cours ont un taux d'avancement "appréciable" au niveau du site du boulevard "des lions" de Bir El Djir et seront achevés en mars prochain, selon la même source, qui a relevé que deux entreprises ont été retenues pour l'entame des travaux d'aménagement externe et 3 établissements scolaires. Aucun problème n'est soulevé concernant le financement et le versement des montants aux entreprises chargées des différents projets de l'habitat social à Oran, a-t-on noté.

L.K

Énergie

Nécessité d'une nouvelle politique énergétique digitalisée, efficiente et rationnelle

Établir une politique énergétique incluant les ressources conventionnelles, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et investir d'avantage dans la digitalisation de ce secteur, est désormais "nécessaire pour donner une vision claire des ambitions et des objectifs tracés", a estimé le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), Nouredine Yassaa. Dans un entretien M. Yassaa a fait savoir que l'Algérie doit disposer d'un cadre législatif à travers "une politique énergétique incluant l'ensemble des énergies à exploiter dont celles alternatives". ne politique qui définit le modèle de production/consommation de l'énergie de notre pays sous toutes ses formes y compris les mesures d'économie et de maîtrise d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, a-t-il expliqué. Ainsi, le même responsable estime nécessaire de mettre en place un cadre législatif attractif pour les investisseurs "qui soit stable et facilitant l'implication de l'ensemble des acteurs sur les programmes de déploiement des énergies renouvelables». De plus, au vu de la consommation énergétique importante du secteur résidentiel, le responsable du CEREFÉ juge important l'actualisation de la réglementation thermique dans le bâtiment afin d'y intégrer voire d'y renforcer les aspects du renouvelable et de l'efficacité énergétique. Selon M. Yassaa, le renouvelable va également induire la maîtrise et l'économie d'énergie auprès du citoyen à travers l'encouragement de l'autonomie énergétique et l'auto-consommation qui constitue une principale attente des citoyens. Celui-ci pourra, dit-il, constater l'évolution de sa consommation en essayant de réaliser un surplus de production par rapport à sa

consommation, devenant ce qu'on appelle un éco-citoyen."Cela amènera le pays vers la modernité d'autant que la digitalisation est indissociable de la transition énergétique", souligne M. Yassaa, appelant à investir dans la digitalisation de ce secteur pour bénéficier de plusieurs avantages dont l'adaptation de la consommation du citoyen à travers les systèmes digitaux pourvoyeurs d'information. Pour M. Yassaa, l'Algérie doit relever les défis de la double transition énergétique et numérique, de la décentralisation électrique et de l'adaptation des réseaux électriques au déploiement à grande échelle du renouvelable.

Bâtir une industrie locale du renouvelable et encourager la création de PME

Par ailleurs, M. Yassaa est revenu sur les missions du CEREFÉ, institution créée auprès du Premier ministre, dont celle de bâtir une industrie locale du renouvelable et à encourager la création des petites et moyennes entreprises. De plus, il s'agit pour cet organisme d'accompagner les diplômés universitaires et ceux des centres de formation professionnelle pour créer leur propre entreprise dans l'installation, la maintenance et l'engineering dans le but de favoriser l'intégration nationale. M. Yassaa plaide également pour le développement des EPC des entreprises aptes à réaliser l'engineering de centrales, de leur construction jusqu'à l'injection de l'énergie sur le réseau."L'Algérie manque d'EPC, celles-ci pourront permettre au pays d'exporter leur savoir-faire notamment vers l'Afrique où il y a un grand besoin dans ce secteur", fait-t-il observer. L'autre principale mission du CEREFÉ consiste en la mise en place d'une stratégie nationale tenant compte de l'ensemble des programmes sectoriels pour le

développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique."Nous allons engager l'ensemble des acteurs et institutions, les parties prenantes, les experts, les chercheurs, les universitaires, les industriels et les installateurs, la société civile dans cette démarche", a-t-il indiqué. Selon lui, cette stratégie tiendra compte de chaque programme sectoriel pour le déploiement du renouvelable tant à petite échelle au niveau des sites connectés au réseau et des sites isolés hors réseau "off-grid" mais aussi à grande échelle à travers les projets des grandes centrales de production d'énergie.

Nécessité d'élaborer une politique énergétique nationale renouée

Cette stratégie tiendra compte également des comparaisons internationales (benchmarking), des tendances mondiales et des évolutions techniques, technologiques et économiques."Le CEREFÉ a été mis en place pour mettre le renouvelable et la transition énergétique sur la bonne voie grâce à une vision stable et intersectorielle en traçant des objectifs annuels et pluriannuels", a-t-il expliqué. De plus, il s'agit pour M. Yassaa d'inclure l'ensemble des filières du renouvelable, à savoir l'énergie photovoltaïque, l'énergie thermique, l'énergie éolienne mais aussi la filière biomasse notamment à travers la valorisation des déchets ainsi que l'hydroélectricité en exploitant le potentiel énergétique des barrages à travers le pays. L'autre volet de cette stratégie est d'étendre l'utilisation du renouvelable au résidentiel en y associant les ménages pour qu'ils puissent en termes s'auto-suffire en matière d'énergie, développe-t-il."Cela passe par l'introduction du concept de pro-consommateur, à savoir, le

consommateur d'énergie devient dans le même temps producteur", a-t-il expliqué, indiquant que cela doit concerner non seulement les ménages mais aussi différentes structures de service. Afin d'asseoir cette stratégie nationale, poursuit-il, le CEREFÉ va lancer des travaux de réflexion qui vont être menés par des groupes de travail constitués des experts nationaux dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique établis en Algérie et à l'étranger et assorti d'auditions des acteurs.

L'Algérie souhaite installer une industrie locale des énergies renouvelables

Selon lui, ce travail doit également évaluer les coûts de la transition énergétique, y compris les coûts sociétaux. Concernant le volet de la mise en œuvre de la stratégie du CEREFÉ, M. Yassaa indique que cette institution compte accompagner l'ensemble des secteurs à mettre en place des programmes et des plans d'action des projets dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique."Dans ce cadre, l'une des missions du CEREFÉ est de mettre en place des mécanismes de financement innovants à travers les organismes internationaux, les banques et les investisseurs et le tout pour développer des projets bancables", fait-il savoir. Une autre mission du CEREFÉ est l'évaluation rigoureuse de l'exécution des programmes en vue d'apporter les ajustements nécessaires garantissant une mise en œuvre efficace des plans d'actions. Le CEREFÉ s'attèlera également à mettre en place les instruments de prospective à moyen et long terme pour anticiper les transformations et les mutations dans les systèmes énergétiques y compris les systèmes

électriques dans le cadre de la double transition écologique et numérique.

L'hydrogène durable, alternative à l'intermittence des énergies renouvelables

Concernant l'intérêt renouvelé de l'Algérie pour l'intégration du consortium international DII Desert Energy, M. Yassaa, a estimé que l'Algérie peut tirer profit de la dynamique mondiale de déploiement des énergies renouvelables en terme de renforcement de capacité, de transfert de technologie, d'investissement et de réseautage "grâce au potentiel avéré de l'Algérie pour le déploiement du solaire". M. Yassaa a en outre évoqué le développement de l'hydrogène renouvelable en Algérie à travers diverses applications."Il y a une ambition de transformer l'énergie produite à partir du solaire en carburants propres. Et l'hydrogène constitue le vecteur alternatif le plus indiqué", assure-t-il.L'autre opportunité, explique-t-il, est de stocker l'excès de production de renouvelable en des molécules d'hydrogène pour faire face à l'aspect intermittent des énergies renouvelables."Désormais, nous allons pouvoir produire de l'hydrogène à partir de source renouvelable. Nous pourrions le transporter et même l'exporter en Europe à travers des gazoducs, c'est un avantage majeur pour l'Algérie", s'enthousiasme-t-il, plaçant pour le lancement de projets pilotes pour le développement du concept de l'hydrogène durable. Il a d'ailleurs rappelé que le DII Desertec a publié un manifeste sur la production d'hydrogène à partir de l'Afrique du Nord et son export vers l'Europe pour l'utiliser comme molécule de base pour produire les hydrocarbures synthétiques notamment.

Appareillages orthopédiques :

Haddam annonce des mesures pour rapprocher les prestations des personnes handicapées dans les zones isolées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a fait état, hier à Alger, de mesures initiées par son secteur pour rapprocher les prestations en matière d'appareillages et accessoires, des personnes handicapées vivant dans les zones isolées du Grand Sud et des Hauts-Plateaux. "Des missions technico-sanitaire conjointes entre l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) seront dépêchées et sillonneront tout le territoire national, particulièrement les zones enclavées du Grand Sud et des Hauts-Plateaux, en vue de recenser, examiner les personnes handicapées et leur octroyer les appareillages dans leurs lieux de résidence", a indiqué le ministre qui supervisait en compagnie d'un nombre de ministres l'ouverture du 1er Salon dédié aux appareillages orthopédiques et aides techniques des personnes handicapées. L'ONAAPH, ajoute M. Haddam "intégrera dans son plan d'action pour l'exercice 2020, l'élaboration d'une étude prospec-

tive en collaboration avec le ministère de la Santé et les Centres nationaux spécialisés en recherche, à l'effet de déterminer les types de handicap pour une prise en charge efficace des personnes aux besoins spécifiques".En vue de déterminer les spécificités des personnes handicapées pour leur insertion professionnelle, "le ministère a ouvert ses portes pour consolider la coordination avec certaines associations pour le développement des mécanismes de prise en charge de cette frange", selon le ministre qui a assuré que le secteur déploie tous les efforts pour "lever les obstacles rencontrés par la personne handicapée" dans sa vie quotidienne et qui "l'empêche de s'intégrer" dans la vie socio-économique, notamment à travers la protection sociale destinée à cette catégorie. Rappelant, dans ce cadre, les dernières décisions prises en matière d'insertion professionnelle de cette catégorie relatives notamment à l'augmentation du taux d'employabilité des personnes handicapées, le Premier responsable du secteur a fait part de son attachement à identifier les "difficultés et obstacles qui se dressent face à l'opération d'insertion

professionnelle des personnes handicapées et d'œuvrer à les aplanir par la mise en place de mesures en collaboration avec les différents secteurs ministériels". Pour ce faire, ajoute M. Haddam, le secteur a procédé à la qualification et la formation des agents d'accueil dans la langue des signes et le braille en vue d'appuyer les mécanismes de communication avec cette catégorie au niveau de tous les organes sous tutelle à l'échelle nationale et locale, faisant état, à ce propos, de "la mobilisation des conseillers spécialisés et l'aménagement des guichets et d'un couloir vert afin de fournir un service rapide et efficace aux personnes handicapées, au niveau de 164 agences locales de l'Agence nationale de l'emploi". Il a fait part en outre de l'introduction du service "wassit", une de base de données permettant, notamment, de suivre l'insertion de cette catégorie et d'identifier la nature du handicap des demandeurs d'emploi chez cette catégorie, à l'effet de faciliter le rapprochement entre (les offres et les demandes d'emploi), dans le cadre du renforcement de leur insertion professionnelle. L'Agence nationale d'emploi s'atèle, en col-

laboration avec les services spécialisés du secteur de la solidarité nationale et certains laboratoires de recherche spécialisés, à l'élaboration d'une "cartographie de métiers adaptés à chaque type de handicap", a-t-il ajouté. Saisissant cette occasion, le ministre a instruit les responsables de l'ONAAPH afin de "renforcer l'accompagnement continu des personnes handicapées, relevant la nécessité d'accélérer "la disponibilité d'un produit de qualité" et de "réduire le temps de traitement des demandes sur les prothèses orthopédiques. M. Heddami a mis l'accent, aussi, sur la nécessité d'entretenir "un contact permanent" avec les personnes aux besoins spécifiques pour leur faire connaître les services de l'Office et les dernières avancées dans le domaine des appareillages. Pour sa part, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a fait savoir que son département œuvrait de concert avec le ministère du Travail "pour la proposition de l'intégration de la langue des signes dans la nomenclature des métiers de la fonction publique". Elle a fait état, par la même, de la "finalisa-

tion éminente" d'un projet de texte portant révision de la loi n 02-09 du 9 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées. Cette révision a pour objectif d'adapter complètement les dispositions de la loi à la convention onusienne des droits des personnes handicapées à travers une large consultation au niveau local et central, a-t-elle précisé. L'Etat a mobilisé "des budgets colossaux" pour l'acquisition des équipements et des outils pédagogiques au profit des personnes aux besoins spécifiques, a rappelé Mme. Eddalia, ajoutant que la CNAS remboursait les frais d'acquisition de ces équipements. Le secteur de la Solidarité nationale "prend en charge d'autres opérations d'acquisition d'équipements par le biais du Fonds de la solidarité nationale destinées à cette frange de la société, affirmant qu'"au titre de l'exercice 2019, le fond a consacré plus de 258 millions DA pour permettre aux handicapés de bénéficier de ces équipements dont des chaises roulantes, des motocyclettes à trois roues et des appareils auditifs et d'autres accessoires.

Azzi M

Les clés pour organiser une réunion efficace



Un avantage à créer sa société ou rejoindre une petite entreprise est qu'il y a peu de réunions. Tout le monde est d'accord pour dire que la "réunionite aigüe" est une maladie chronique dans les entreprises. Et surtout, elle coûte cher. Certains managers passent des journées à enchaîner les meetings. En entreprise, une réunion, c'est souvent se donner bonne conscience de ne rien faire. En tant que prestataire, je suis confronté à des négociations sur des montants ridicules de certains prix. Les meetings et les participants nécessaires à cette négociation annulent souvent les économies réalisées. Je pourrais m'étendre des heures sur le sujet mais je crois que je ne trouvais que peu de contradicteurs.

Quel est le d'une réunion ?

Une réunion répond à un besoin. Une entreprise a un problème ou un besoin. Elle ne sait pas résoudre dans son fonctionnement normal. Le workflow établi par l'organisation ne permet pas de trouver une solution. Les individus et les groupes qui composent l'organisation ne peuvent arriver à une solution. Une solution optimale évidente ne semble pas exister. En effet, la nature du problème et du besoin peuvent affecter la résolution :

- *Fonctionnel. Le besoin nécessite plusieurs savoirs répartis dans différentes fonctions de l'entreprise.
- *Organisationnel. Le problème impacte plusieurs organisations au sein de l'entreprise.
- *Environnemental. L'environnement extérieur (marché, prestataire, partenaire, ...) change. Il faut ajuster certains éléments.

L'objectif d'une réunion est de confronter les données et les points de vue entre les acteurs. L'issue de cette discussion est de trouver la solution idéale. L'objectif d'un meeting est d'extraire du jus de cervelle de plusieurs personnes. C'est un moment où les individualités donnent collectivement plus de résultats que prises individuellement. C'est l'unique objet d'un meeting. Permettre à des forces in-

dividuelles d'être plus performantes à plusieurs.

Quels sont les bons ingrédients pour une réunion ?

Voici quelques règles qui m'aident à avoir des réunions de qualité. Toutes ne sont pas obligatoires. Il est parfois nécessaire de faire sans. Néanmoins, une réunion, sans les éléments listés ci-dessous, risque de ne pas être productive.

- *Un ordre du jour avec un pour action clair sans discussion. Une bonne réunion, c'est un objectif. Elle doit aboutir sur une décision ou sur une action. Votre réunion peut ne pas aboutir à la résolution d'un problème global. Mais il doit y avoir un objectif intermédiaire.
- *Des rôles identifiés. Il est très difficile d'animer une réunion et de faire la prise de note en même temps. Il est donc essentiel de bien définir qui prend les notes pour faire le compte rendu. Le compte rendu devra rendre compte d'une synthèse de la réunion, du qui doit faire quoi, ...

- *Des participants préparés. Les participants doivent arriver à la réunion en connaissant le sujet. Ils ont reçu les documents que vous avez envoyé plusieurs jours avant.
- *Rappeler l'ordre du jour et les objectifs en début de réunion. Personnellement, je les note en gros sur un paper board que j'affiche en permanence. Cela permet d'y revenir si la réunion s'égare dans des digressions trop longues.
- *Aligner tous les participants à l'objectif de la réunion. Ne nous voilons pas la face. L'entreprise n'est pas un lieu où règne en permanence que la concorde universelle. Il arrive parfois que les personnes ne soient pas toutes alignées. Pour des raisons personnelles, humaines, business, ...

- *Avoir tous les détenteurs de droit de veto dans la salle. On le sait, dans une organisation, les pouvoirs de décision sont parfois éparpillés. Et les pouvoirs de bloquer le sont tout autant. Voir plus. Cela pourra choquer mais j'annule la réunion si une personne "décideur" n'est pas présent.

- *Avoir toutes les informations

pour prendre une décision. Vous commencez la réunion. Tout d'un coup, on se rend compte qu'il manque des éléments. Impossible de réfléchir plus car sans information, la décision n'a pas de sens. L'animateur de la réunion doit vérifier que toutes les informations soient réunies pour arriver à l'objectif.

- *Être dans une situation confortable. C'est là où je diffère totalement avec la photo de la planche. Lorsque je fais du gainage à la salle de sport, mon niveau de réflexion n'est pas terrible. Pour que la réunion se passe bien, vous devez être dans de bonnes conditions.

- *Avoir une personne qui est en mesure de trancher si besoin. Pourquoi les négociations internationales (comme celles de l'OMC) durent des années ? Parce qu'il n'y a pas d'institution supérieure qui est en mesure de trancher au-dessus.

- *Faire un compte-rendu simple, clair et actionnable. Si vous avez bien réparti les rôles, une personne prend des notes. L'objectif d'un compte rendu n'est pas de retranscrire l'intégralité des données. Il doit refléter les informations importantes et les décisions prises. Et surtout qui doit faire quoi après.

Quels sont les bons ingrédients pour foirer sa réunion ?

Nous avons vu des éléments positifs à la bonne tenue d'une réunion. Voyons désormais les éléments qui permettent de bien perdre son temps.

- *Des participants qui font autre chose. Grand classique que l'on connaît tous. "Je connais le sujet donc je peux faire des emails". Ou "je dois terminer un truc." Je demande aux personnes de ne pas utiliser leur ordinateur ou leur téléphone. .

- *Faire table rase du passé. Un autre grand classique. Une personne arrive et commence à tout reprendre de zéro. Commence à remettre en cause des décisions prises. Bref, un bon ingrédient pour perdre du temps.

- *Arriver les mains dans les poches.

La personne doit apporter une contribution à la réunion. Mais elle n'a pas les données. Ou pas la bonne présentation. Elle a besoin d'y réfléchir. Bref, elle est arrivée sans savoir pourquoi elle venait.

- *Avoir trop de monde. Au-delà de 8 personnes, c'est un peu le chaos. Même si ce n'est pas toujours simple à mettre en oeuvre mais la fameuse théorie de Jeff Bezos sur les pizzas est vraiment intéressante.

Mes routines pour les réunions

Voici à titre personnel quelques "bonnes" habitudes que j'utilise pour les réunions. Néanmoins, voici quelques éléments que je fais en plus :

- *Je ne fais pas de réunion le matin sauf impossibilité. Le matin, c'est mon moment de travail. C'est le moment où je suis le plus productif, alors je me concentre sur les tâches à valeur ajoutée. N'avoir que le créneau de l'après-midi permet déjà d'éviter des réunions. Moins de temps disponible pour les réunions limite de facto le nombre de réunion.

- *J'envoie le coût du meeting dans l'invitation. Et souvent, je le rappelle en introduction. J'utilise cet outil du HBR. Cette technique permet de sensibiliser les personnes sur l'importance du meeting. Cela ne fonctionne pas toujours mais cela permet d'éveiller certaines consciences. Surtout quand après un meeting de 5 heures avec 20 personnes, on vous demande de baisser vos tarifs.

- *J'essaie dans la mesure du possible de faire les longues réunions off-site. Sur des meetings avec de nombreuses personnes et de longue durée, vous avez des gains de productivité énorme. Sortir les managers de leur contexte est un vrai plus. Et cela permet de gommer les défauts "je travaille" en réunion. Lorsque votre coût de réunion dépasse allègrement les milliers d'euros, le coût de louer une salle de réunion extérieure paraît bien moindre.

Une réunion, c'est la dernière chose à faire avant de se jeter dans le vide

Une réunion est un outil puissant mais comme les emails qui demande beaucoup d'attention. C'est très facile à actionner et cela peut vite vous submerger. Je vous encourage à vous poser les questions suivantes :

- *Est-ce que toutes les personnes vont avoir un apport positif à la réunion ?

- *Va t'il manquer quelqu'un ?

- *Est-ce que l'objectif de la réunion est atteignable ?

- *Quels peuvent être les éléments qui empêchent la bonne tenue d'une réunion ?

Si vous pouvez déjà répondre sans hésiter à ces éléments, alors vous êtes bien parti.

Pourquoi organiser automatiquement ses emails ?

C'est une tâche à laquelle vous devriez consacrer le plus de temps dans les premières semaines lors d'une prise de poste (ou bien si vous ne l'avez jamais fait jusqu'ici). C'est le fameux adage : perdre du temps pour en gagner. Pourquoi cette technique fonctionne à merveille ?

- Ce n'est plus le facteur temps (date et heure auxquelles je reçois l'email) qui dicte votre traitement des emails.

- Ce n'est plus le facteur urgence ou pression des expéditeurs qui dicte votre traitement des emails. En organisant automatiquement vos emails, c'est les priorités que vous vous êtes assignées qui dicte votre traitement des emails.

Les managers que j'observe traitent leurs emails de manière chronologique. Et pour gagner du temps ils font un screening de leur boîte pour essayer de repérer les mails les plus importants. Cela fonctionne bien si votre boîte mail a moins de 30 mails. Au-delà, il devient compliqué d'appliquer efficacement cette méthode. Trop d'informations, trop de messages, le cerveau ne sait plus faire la part. On finit par oublier les emails auxquels on doit répondre ou ceux qui demandent une action de notre part. Ces derniers sont perdus dans le flot incessant des emails que nous recevons.

Réussir son concours d'entrepreneurs en huit étapes

Le concours d'entrepreneurs est toujours une piste d'entraînement. Certains s'esclaffent que le temps passé est chronophage et pourtant, il est avant tout formateur. Présenter un concours c'est accepter une remise en cause, voir sont projet contesté mais aussi s'en servir comme d'une boussole que l'on ait réussi ou non. Les concours d'entrepreneurs demeurent un excellent moyen d'augmenter sa visibilité auprès d'un réseau de professionnels et d'obtenir la contribution de certains d'entre eux à votre projet. Devenir lauréat apporte une réelle crédibilité dans le monde de l'entrepreneuriat. Un véritable tremplin qui nécessite, néanmoins, une bonne préparation ainsi qu'une motivation sans faille. Retour sur huit étapes qui permettent de réussir un concours d'entrepreneurs.

1- Croire en son projet

Avant toute chose, il demeure essentiel de se présenter au concours avec une confiance en soi inébranlable. Si vous ne croyez pas en votre projet, personne n'y croira pour vous et ne vous décernera le titre de lauréat sous prétexte que vous ayez eu une bonne idée. Un mental d'acier reste ainsi nécessaire pour atteindre cet objectif. Travaillez votre motivation et fixez-vous des buts précis. La réussite de ce type de concours dépendra, en grande partie, du travail que vous allez fournir pour le mener à bien. Si vous ne mettez pas la passion et l'envie au service de ce dernier afin de convaincre le jury, le succès risque de vous échapper.

2- Choisir le concours qui vous correspond

Les concours d'entrepreneurs sont nombreux et, ce, pour tous types de catégorie et de projet. À vous de choisir celui qui vous correspond le mieux. À titre d'exemple, si vous êtes jeune, certains concours vous sont dédiés tels que le prix Moov-

jee. Dans le cas où vous êtes encore étudiant, le prix PEPITE s'offre à vous et, si vous vous spécialisez dans les technologies, le Concours national d'aide à la création d'entreprise de technologies innovantes reste envisageable. Quoi qu'il en soit, il vous faudra définir, au préalable, les critères recherchés : finalité du concours, thématique, modalités, afin d'être sûr qu'il vous aidera dans le développement de votre entreprise. Inutile de réaliser une multitude de concours, ces derniers demandant du temps et de la préparation. Concentrez vos efforts sur celui qui vous paraît le plus avantageux, pour vous et votre entreprise.

3- Perfectionner son pitch

Lorsque vous vous présentez devant le jury du concours, quoi de mieux qu'un pitch réussi et convaincant ? Pour rappel, un pitch est un court discours, d'une durée de cinq minutes et qui doit présenter de façon claire et attrayante votre projet. De nombreux chefs d'entreprise l'emploient pour convaincre des investisseurs de contribuer à leur projet. Pour vous, l'objectif est de séduire le jury. N'utilisez pas trop de termes techniques et présentez de façon claire et concise vos produits/services et surtout, le besoin auquel ils répondent. N'hésitez pas à débiter votre pitch à l'aide d'une story-telling, une petite histoire visant à accrocher l'auditoire ainsi qu'à lui faire comprendre de quelle manière votre idée vous est venue.

4- Se préparer assidûment

Une bonne préparation demeure fondamentale si vous souhaitez figurer parmi les lauréats. Demandez-vous ainsi quelles questions pourraient se poser le jury face à votre présentation et anticipez-les pour ne pas être pris au dépourvu le jour J. Votre produit ou service comprend-il un point faible ? Si



oui, ne le négligez pas et tâchez d'apporter une solution alternative à ce dernier. Votre effort de recherche sera très apprécié. N'hésitez pas à vous entraîner, à l'aide de simulations, et en vous filmant pour analyser vos erreurs et les corriger. Une bonne préparation accroît, considérablement, vos chances et votre crédibilité mais également votre confiance en vous puisque vous maîtriserez, de fait, mieux votre sujet.

5- Se faire accompagner

N'hésitez pas à vous faire épauler durant ce concours. Les professionnels restent à votre disposition pour vous apporter leur expérience et leurs conseils. Les anciens lauréats peuvent également se révéler d'une précieuse aide puisqu'ils ont passé par cette étape avant vous et l'ont réussi avec brio. Si l'expérience de ces anciens lauréats peut servir de source d'inspiration, cela pourrait également vous permettre de mieux appréhender le jury, le type de projet qui leur plaît ainsi que la façon de le présenter.

6- Constituer un dossier complet et précis

Votre prestation orale n'est pas la seule qui mérite d'être travaillée dans les moindres détails. Votre dossier, en plus de répondre aux modalités du concours, peut se révéler être un avancement pour votre futur business plan. Marché, produit, concurrence, business model, stratégie marketing et de communication : un ensemble de critères à ne pas omettre afin de convaincre le jury. Il doit répondre à l'ensemble des questions que ce dernier pourrait être amené à vous poser. Prenez le temps nécessaire à sa préparation (parfois une quinzaine de jours, ndlr) et relisez-le plusieurs fois afin de le peaufiner si besoin est.

7- Profiter du réseau

Le réseau de professionnels présents lors du concours reste accessible, même si votre projet n'atteint pas les premières places. Saisissez votre chance et tentez de décrocher un rendez-vous lors d'une conver-

sation durant le déjeuner. Les fonds et les partenaires ne manquent pas lors de type d'évènements. Présentez-vous à eux accompagné de votre projet et de votre équipe, et faites valoir votre audace et votre motivation. N'hésitez d'ailleurs pas, à la fin de votre prestation, à leur demander des retours dans le but de vous perfectionner.

8- Apprécier cette expérience

Si vous n'obtenez pas le titre de lauréat, ne considérez pas ce concours comme un échec. Bien au contraire, il vous a apporté une expérience enrichissante et vous aura permis de prendre en compte les faiblesses et les forces de votre projet. « Participer aux 100 jours a été une expérience incroyable pour moi, et surtout un formidable accélérateur, d'autant plus que mon projet en était au tout début. Les 100 jours m'ont permis de mûrir mon projet, de prendre du recul dessus, et de me rendre compte que, finalement, les perspectives de viabilité étaient limitées.

s.k

**Filtrer ses emails,
C'est la première pierre angulaire
à son système de productivité**

L'objectif dans la mise en place de règles automatiques des emails est de faire passer vos priorités business en premier. De les sortir du flot des demandes incessantes et quotidiennes. Pour les traiter en priorité. Mettre en place des filtres automatiques de vos emails pour juste trier vos emails dans 80 dossiers n'a aucun sens. Vous devez réfléchir à un système de productivité qui vous permettra de mieux concentrer sur les tâches les plus importantes.

Un exemple : Vous recevez des emails automatiques pour des questions de comptabilité. En soi il n'y a rien d'urgent qui ne peut attendre quelques heures/jours. Plutôt que de les traiter au fil de l'eau, mettez en place une règle auto qui renvoie tous ses emails dans un filtre (et les sort de votre boîte de réception). Ensuite, lorsque c'est votre moment de la journée, de la semaine ou du mois, vous n'avez plus qu'à traiter vos emails à la chaîne. Vous gagnez en temps car :

- Pas de perte de temps dans la lecture des emails
- Pas de perte de temps dans les aller-retours dans les logiciels et autres produits. Vous faites une activité à la fois.

-Pas de déconcentration dans des tâches plus importantes et que vous pouvez renvoyer cette activité à plus tard dans des moments où vous avez besoin d'une concentration moindre.

- Vous pouvez organiser votre action dans des moments où vous êtes disponible et vous avez l'énergie qui correspond (frais et dispo, plutôt le matin, pour des activités à forte valeur ajoutée — fatigué et moins créatif, souvent l'après-midi, pour des ac-

tivités qui demandent peu de valeur ajoutée).

Une stratégie de productivité d'email a pour but de mettre en place des systèmes pour ne plus subir les contraintes extérieures et se concentrer sur des tâches à valeur ajoutée.

Vous l'avez compris, avant de classer ses emails, pour que cela soit efficace, il est préférable d'avoir bien réfléchi à l'organisation de sa journée et de ses priorités. Si vous ne le faites pas, vous allez simplement étaler le désordre de votre boîte email dans de nombreux dossier de mails électroniques. Ce qui sera encore pire.

K.S



Votre boîte email n'est pas une to do liste



Il est difficile de combattre la profusion d'emails que vous recevez. En filtrant automatiquement vos mails, ce n'est plus le hasard qui décide quel mail vous allez lire mais votre système de productivité. Est-ce que tous les emails ont la même importance ? L'objectif d'automatiser le tri des emails est justement de faire passer les emails les plus importants en priorité. Et de mettre de côté les emails qui n'ont pas d'importance. Rappelez-vous, votre cerveau a une endurance pour chaque journée. Plus vous le sollicitez avec des questions, moins il sera en mesure de répondre. Donc, ne perdez pas de temps et d'énergie à classer vos emails ou à vous poser la question de vos priorités. Définissez les. Puis, mettez en œuvre des règles automatiques afin de délivrer votre cerveau de cette tâche et de vous concentrer sur ce qui est important. Seul vous connaissez votre activité et vos priorités. Il n'y a pas

de règle. Il n'existe pas de règles magiques. La seule règle est qu'avant de déterminer des filtres pour faire le tri de vos emails, vous devez déterminer quelles sont vos priorités. Et si vous n'avez pas de priorité, alors il faut vous poser quelques questions. Nous reviendrons plus tard sur cette question dans d'autres articles. Aujourd'hui, toute la littérature sur la productivité au travail repose souvent sur des personnes qui ont des activités de tâche de fond. C'est à dire de penser, de réfléchir et d'écrire. Bien évidemment, dans leurs cas, le conseil fréquent de ne lire ses emails que quelques fois par jour a du sens. Par contre, dans le cas de quelqu'un qui a une fonction commerciale ou de relation client et pour qui la notion de réactivité est importante, c'est un conseil beaucoup moins avisé. Là encore, tout dépend de votre activité.

K.S

L'or rouge

Le safran, une épice produite dans plusieurs wilayas du pays et dont la culture séduit de plus en plus d'agriculteurs, commence à investir le marché international aux côtés d'autres produits similaires auxquels «il n'a rien à envier».

Le safran est un produit agricole classé dans la famille des épices. Il est obtenu par la culture de *Crocus sativus* L. (Iridacée) et par prélèvement et déshydratation des trois stigmates rouges (extrémités distales des carpelles de la plante), dont la longueur varie généralement entre 2,5 à 3,2 cm. Le style et les stigmates sont souvent utilisés en cuisine, comme assaisonnement ou comme agent colorant. Le safran, appelé parfois « or rouge », est l'épice la plus laborieuse à produire au monde et donc de haute valeur. Il est originaire de Crète, puis s'est répandu au Moyen-Orient. Il a été cultivé pour la première fois dans les provinces grecques, par la civilisation minoenne, il y a plus de 35 siècles.

Le safran est caractérisé par un goût amer et un parfum proche de l'iodoforme, ou du foin, causé par la picrocrocine et le safranal. Il contient également un caroténoïde, la crocine, qui donne une couleur jaune-or aux plats contenant du safran. Ces caractéristiques font du safran un condiment fortement prisé pour de nombreuses spécialités culinaires dans le monde entier, notamment dans la cuisine persane. Le safran possède également des applications médicales. Le mot « safran » est un emprunt au latin médiéval *safranum*, aussi ancêtre du portugais *açafrão*, de l'italien *zafferano* et de l'espagnol *azafrán*. *Safranum* est un emprunt à l'arabe *za'farān* (زَرْفَرَان), « safran, crocus à safran », peut-être croisé avec *aşfar* (رَفْصَاء), « jaune ».

Culture

Crocus sativus prospère dans les climats semblables à celui des marquis méditerranéens ou du chaparral nord-américain, où les brises sèches et chaudes d'été soufflent au-dessus de terres semi-arides, voire arides. Néanmoins, la plante peut tolérer des hivers rigoureux, survivant sans problèmes dans des régions où la température hivernale descend couramment à -10 °C et les feuilles supportent de courtes périodes sous la neige. De même, s'il ne pousse pas dans un environnement humide, comme au Cachemire, où les précipitations atteignent 1 000 à 1 500 mm par an, le safran nécessite d'être irrigué. C'est particulièrement vrai en Grèce (500 mm par an) et en Espagne (400 mm par an).

La fréquence des précipitations est également un élément clé : des pluies printanières généreuses, suivies d'étés plutôt secs, sont idéales. De plus, les précipitations tout juste antérieures à la floraison augmentent les productions de safran ; néanmoins, les temps froids ou pluvieux durant la floraison favorisent les maladies, réduisant ainsi la production. Un climat constamment humide et chaud nuit également aux rendements. Le safran pousse idéalement s'il est exposé directement à la lumière du soleil, et s'accommode mal à l'ombre. Ainsi, les meilleurs rendements sont obtenus pour les plantations exposées face au soleil (par exemple vers le sud dans l'hémisphère



nord), maximisant l'exposition à la lumière. Dans l'hémisphère nord, la plantation a souvent lieu en juin, les cormes étant enterrés entre 7 et 15 cm de profondeur. La profondeur et l'espacement, en corrélation avec le climat, sont deux facteurs critiques ayant un impact sur le rendement des plantes. Ainsi, les cormes plantés les plus profondément fournissent un safran de plus haute qualité, bien qu'ils produisent moins de bourgeons et de cormes fils. Sachant cela, les producteurs italiens ont déduit qu'une profondeur de 15 cm et un espacement de 2 à 3 cm entre les cormes favorisent le rendement en stigmates, tandis que les producteurs de 8 à 10 cm optimisent la production de fleurs et de cormes. Les producteurs grecs, marocains et espagnols ont adapté la profondeur et l'espacement des plantations en fonction de leur propre climat. Le safran préfère les sols argilo-calcaires friables, lâches, à basse densité, bien arrosés et drainés, ainsi qu'une forte teneur en matière organique. Cependant, comme n'importe quel crocus de jardin, il s'accommode aussi des sols légèrement acides, supportant sans difficulté jusqu'à un pH de 6. On utilise traditionnellement des parterres surélevés pour favoriser un bon drainage. D'un point de vue historique, les sols étaient enrichis par l'application de près de 20 à 30 tonnes d'engrais organiques par hectare de terres. Après quoi, et sans ajout supplémentaire d'amendement, les cormes étaient plantés. Après une période de dormance durant l'été, les cormes envoient leurs feuilles étroites et commencent à bourgeonner dès le début de l'automne. Mais c'est seulement au milieu de celui-ci que la plante commence à fleurir. La moisson des fleurs doit être très rapide : après leur floraison à l'aube, les fleurs fanent rapidement durant la journée. En outre, le safran fleurit dans une étroite fenêtre d'une à deux semaines. Il faut approximativement 150 fleurs pour obtenir 1 g de safran sec. Pour produire 12 g de safran séché (72 g avant séchage), il faut près de 1 kg de fleurs. En moyenne, une fleur fraîchement coupée fournit 0,03 g de safran frais, ou 0,007 g de safran sec.

Parasites et maladies

De nombreux ravageurs (mammi-fères, insectes, acariens, vers, et

mollusques) et agents infectieux (champignons, bactéries, virus) sont susceptibles d'affecter le crocus à safran. Parmi les ravageurs, on trouve entre autres le campagnol, le sanglier, les taupins, la larve du hanneton, ainsi que les limaces et les escargots. Parmi les maladies fongiques, la pourriture grise (causée par les champignons du genre *Botrytis*), la fusariose vasculaire (*Fusarium oxysporum*), la moisissure verte (*Penicillium*), la pourriture des racines (*Pythium*), la pourriture violette (*Rhizoctonia*), la pourriture cotonneuse (*Athelia*), et la pourriture sèche (*Stromatinia*), sont les plus fréquentes. Les parasites comme les nématodes, la rouille des feuilles et le pourrissement du corme peuvent également poser problème. Mais les ennemis les plus redoutables pour le safran sont certainement les rongeurs. Les campagnols exploitent les galeries creusées par les taupes (qui ne nuisent pas à la culture), et dévorent les cormes. Une production entière peut être anéantie par ces rongeurs qui sont d'une voracité redoutable. Il est de plus difficile, voire inefficace, d'intervenir en curatif. Pour éviter toute attaque, il est important de planter la safranière loin du potager si celui-ci est affecté. De plus, il est utile de labourer autour de la parcelle car cela détruit les éventuelles galeries. Enfin, planter des bulbeuses répulsives autour de la safranière, telles que le narcisse, peut s'avérer utile pour freiner l'arrivée du ravageur.

Production, commerce et usage

Avec son goût amer, son parfum de foin et ses notes légèrement métalliques, le safran a été utilisé comme assaisonnement, parfum, teinture et médicament. De l'Antiquité à l'époque actuelle, et partout autour du monde, la plus grande partie du safran produit par les agriculteurs était et est toujours utilisée en cuisine, les traditions culinaires suivant l'expansion de la culture en Afrique, en Asie, en Europe, et en Amérique. D'un point de vue médical, le safran était autrefois utilisé pour traiter un large éventail de maux, aussi divers que la variole, la peste bubonique ou encore les indigestions. Actuellement, plusieurs essais cliniques démontrent le potentiel du safran en tant qu'agent antioxydant et comme anticancéreux. Le safran a

également été employé pour colorer des textiles et d'autres objets, la plupart d'entre eux porteurs d'une signification religieuse ou hiérarchique. Les cultures de crocus à safran, tout comme à ses débuts, restent principalement cantonnées dans une large bande d'Eurasie, allant de la mer Méditerranée jusqu'au Cachemire, dans le sud-ouest, et en Chine, dans le nord-est. Ainsi, les principaux pays producteurs de safran durant l'Antiquité (Iran, Espagne, Inde et Grèce) continuent toujours à dominer le marché mondial. Ces dernières années, cette mise en culture a aussi gagné la Nouvelle-Zélande, l'Australie ou encore la Californie.

Production et commerce actuels

La plus grande part de la production mondiale, qui s'élève à environ 300 tonnes par an (chiffre incluant le safran sous forme de poudres et de stigmates), provient d'une large ceinture s'étendant de la mer Méditerranée jusqu'au Cachemire occidental, à l'est. Tous les continents hors de cette zone, hormis l'Antarctique, en produisent un peu. L'Iran, l'Espagne, l'Inde, la Grèce, l'Azerbaïdjan, le Maroc et l'Italie dominent dans cet ordre le marché mondial, l'Iran et l'Espagne (AOC « Azafrán de la Mancha ») totalisant près de 80 % de la production totale. Selon une source, l'Iran totaliserait même près de 96 % de la production mondiale. En dépit de nombreux efforts de pays comme l'Autriche, l'Angleterre, l'Allemagne ou la Suisse, seules quelques régions continuent l'exploitation des crocus à safran en Europe du Nord et centrale. Parmi ces derniers, dans le Quercy (pays à cheval sur les départements du Lot et de l'Aveyron parmi les plus anciens dans la production de safran), un groupement d'agriculteurs produisent environ 8 kg par an d'un safran réputé pour sa qualité. Le petit musée du safran à Saint Cirq Lapopie explique l'histoire de cette épice. Également, des agriculteurs du village suisse de Mund, dans le canton du Valais, produisent, depuis le XIVe siècle, de 2 à 4 kg par an; l'appellation d'origine « safran de Mund » est préservée via une AOP suisse depuis 2004. Il se trouve également quelques petites fermes en Tasmanie, Chine, Égypte, France, Israël, Mexique, Nouvelle-Zélande ou en Turquie, en particu-

lier dans la région de Safranbolu, une ville qui tire son nom de l'épice, mais aussi en Californie et en Afrique centrale. Le prix élevé du safran s'explique par la pénibilité et le temps nécessaire à sa récolte et au tri, qui s'effectue manuellement, d'un grand nombre de petits stigmates, seules parties de la fleur à posséder les propriétés aromatiques désirées. De plus, un très grand nombre de fleurs doivent être manipulées pour obtenir finalement une quantité commerciale de safran : une livre (0,45 kg) de safran sec exige la récolte de près de 50 000 à 75 000 fleurs, soit une surface de culture minimum équivalente à celle de 2/3 d'un hectare. Ceci dépend de la taille moyenne des stigmates de chaque cultivar mis en culture. Les fleurs elles-mêmes et leur courte période de floraison constituent également une contrainte. Les 150 000 fleurs nécessaires pour obtenir 1 kg de safran sec nécessitent près de 40 heures de travail intense pour lequel toute la famille est mise à contribution. Au Cachemire, par exemple, des milliers de paysans doivent travailler sans relâche jour et nuit pendant une à deux semaines. Après leur prélèvement, les stigmates doivent être rapidement séchés afin d'empêcher la décomposition ou la moisissure. Pour ce faire, selon la méthode usuelle, les stigmates sont tout d'abord séparés sur des écrans à mailles fines qui sont ensuite placés au-dessus de charbon ou de bois brûlant dans un four à foyer ouvert où la température atteint 30 à 35 °C pendant 10 à 12 heures. Après quoi, l'épice sèche est de préférence placée dans un récipient hermétique de verre. Le prix d'achat en grosse quantité de safran de qualité inférieure peut atteindre près de 500 US\$ par livre, alors que le prix au détail de petites quantités excède près de dix fois cette somme. Dans les pays occidentaux, le prix au détail revient approximativement à 700 € par livre soit 1 550 € par kilogramme. Le prix élevé est cependant compensé par les petites quantités requises : quelques grammes tout au plus pour les applications médicales, et quelques stigmates par personne pour l'alimentation (il y a entre 70 000 et 200 000 stigmates dans une livre). Le safran est considéré comme la substance alimentaire la plus chère du monde.

Les amateurs de safran ont souvent quelques principes de base concernant leurs achats. Ils recherchent des stigmates montrant une coloration cramoisie vive, une légère humidité et une élasticité. Ils rejettent les stigmates, appelés « fils » en cuisine, montrant une coloration rouge brique mate (indicateur d'un âge avancé) et les fils cassés groupés dans le fond du récipient (indicateur d'une sécheresse anormale due à l'âge). On rencontre de tels échantillons âgés autour du mois de juin (saison des récoltes), quand les agriculteurs et les détaillants terminent le stock de la saison précédente avant de commercialiser la nouvelle. Les paysans, grossistes et autres détaillants indiquent l'année de récolte, ou les deux années encadrant celle-ci ; une récolte de 2002 en retard serait indiquée « 2002/2003 ».

Usage culinaire

Le safran possède six propriétés gastronomiques. Réputé pour sa propriété colorante et aromatique, le safran possède encore quatre propriétés méconnues : c'est un antioxydant, exhausteur, harmonisant dynamisant, ce qui lui donne une polyvalence très étendue, couvrant tout le spectre de l'alimentation humaine, ainsi que des effets culinaires très variés, qui rendent l'usage et la maîtrise de cette épice parfois complexe et difficile. Le safran est très employé dans les cuisines arabe, européenne, indienne, iranienne et d'Asie centrale. Son arôme est décrit par les cuisiniers et les amateurs de safran comme ressemblant au miel, mais avec des notes métalliques. Il contribue également à la coloration jaune-orangé des mets le contenant. Ces caractéristiques font du safran une épice utilisée dans des plats et des transformations aussi différents que des fromages, des confiseries, certains curry, des liqueurs, des soupes, ou encore des plats de viande. Le safran est utilisé en Inde, Iran, Espagne et d'autres pays en tant que condiment pour le riz. Dans la cuisine espagnole, il est utilisé dans de nombreux plats comme la paella valenciana, spécialité à base de riz, et la zarzuela, à base de poisson⁴⁸. On en retrouve également dans la fabada asturiana. Le safran est également utilisé dans la bouillabaisse de la côte d'Azur, une soupe de poissons épicée, le risotto alla milanese italien et le gâteau au safran coranique. Les Iraniens utilisent le safran dans leur plat national, le chelow kabab, alors que les Ouzbeks l'utilisent dans une spécialité à base de riz nommé « plov de mariage » (voir pilaf). Les Marocains, eux, l'utilisent dans leurs tajines, incluant les keftas (boulettes de viande et tomate) ou la mrouzia (plat sucré-salé à base de mouton). Le safran est aussi un ingrédient central dans le mélange d'herbes composant la chermoula qui parfume de nombreux plats marocains...

Usage médicinal

L'utilisation traditionnelle du safran comme plante médicinale est légendaire. Il a été utilisé pour ses propriétés carminatives et emménagogiques par exemple. En Europe médiévale, on utilisait le safran pour traiter des infections respiratoires et maladies comme la toux, le rhume, la scarlatine, la variole, les cancers, l'hypoxie et l'asthme. On le retrouve également dans certains traitements contre les affections sanguines, l'insomnie, la paralysie, les maladies cardiaques,



les flatulences, les indigestions et maux d'estomac, la goutte, la dysménorrhée, l'aménorrhée et divers désordres oculaires. Pour les anciens Persans et Égyptiens, le safran était aussi un aphrodisiaque, un antidote couramment utilisé contre les empoisonnements, un stimulant digestif et un tonifiant pour la dysenterie et la rougeole. En Europe, les adeptes de la « théorie des signatures » interprètent la couleur jaune du safran comme un signe d'éventuelles propriétés curatives contre la jaunisse. Les caroténoïdes du safran ont, dans certaines études scientifiques, montré des propriétés anticancéreuses, antimutagènes et immunomodulatrices. Le composant responsable de ces effets est la diméthyl-crocétine. Ce composé agit

orale de 200 mg d'extraits de safran par kilogramme de masse corporelle de la souris. Les résultats montrent que la durée de vie des souris porteuses de tumeur a été augmentée de respectivement 111 %, 83,5 %, et 112,5 % par rapport aux lignées témoins. Les chercheurs ont également découvert que les extraits de safran sont cytotoxiques pour certaines lignées cellulaires tumorales, comme le DLA, EAC, P38B et S-180, cultivés in vitro. Ainsi, le safran a montré d'intéressantes propriétés en tant que nouveau traitement alternatif pour un certain nombre de cancers. En plus des propriétés anticancéreuses, le safran est également un antioxydant. Cela signifie que, comme un agent « anti-âge », il



sur un large spectre, aussi bien sur les tumeurs murines (chez les rongeurs) que sur les lignées cellulaires humaines atteintes de leucémie. L'extrait de safran retarde également la croissance des ascites, retarde l'apparition des carcinomes dus au papillomavirus, inhibe les carcinomes squameux, et diminue l'incidence du sarcomes des tissus mous chez les souris traitées. Les chercheurs pensent qu'une telle activité anticancéreuse est principalement due à la diméthyl-crocétine qui empêche certaines protéines, des enzymes connues comme étant des ADN topoisomérases de type II, de lier l'ADN dans les cellules cancéreuses. Ainsi, les cellules cancéreuses deviennent incapables de synthétiser ou répliquer leur propre ADN.

Les effets pharmacologiques du safran sur les tumeurs malignes ont été démontrés lors d'études faites in vitro et in vivo. Le safran allonge la vie de souris dont le péritoine est porteur de sarcomes, plus précisément des échantillons de S-180, de l'ascite du lymphome de Dalton (DLA) et de l'ascite du carcinome d'Ehrlich (EAC). Les chercheurs ont découvert cette propriété lors de l'administration

neutralise les radicaux libres. Les extraits méthanoliques, en particulier, du safran, neutralisent à un taux important les radicaux DPPH (nomenclature IUPAC : 1,1-diphényl-2-picrylhydrazyle). Ceci est dû à la donation au DPPH de protons par deux agents actifs du safran, le safranale et la crocine. Ainsi, à des concentrations allant de 500 à 1 000 ppm, la crocine permet la neutralisation de respectivement 50 % et 65 % des radicaux. Le safranale montre néanmoins un taux de neutralisation plus faible que celui de la crocine. Ces propriétés donnent au safran un avenir dans la fabrication d'antioxydants dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique, ou encore, en tant que supplément alimentaire.

Cependant, ingéré à dose suffisamment élevée, le safran est létal. Plusieurs études sur des animaux montrent que DL50 du safran (ou dose létale 50, dose à laquelle 50 % des sujets de tests meurent d'une overdose) est 20,7 g/kg quand il est délivré en décoction.

Culture du safran à Djelfa, une expérience concluante pour le jeune Abderrahmane Khelili

La culture du safran à Djelfa est

une expérience pionnière concluante, initiée par le jeune Abderrahmane Banouh Khelili, incité en cela par la très haute valeur marchande de l'or rouge", considéré comme un secteur économique à haute rentabilité, dans de nombreux pays, selon des spécialistes de ce type de cultures à valeur ajoutée pour le secteur agricole. A l'origine de son immersion dans cette "aventure passionnante", comme qualifiée par lui, le jeune Khelili a cité une journée d'information, sur la "culture du safran", organisée par la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. "Ce fut pour moi le déclic, et j'ai commencé dès lors à réunir toutes les informations relatives à ce type de culture agricole", a-t-il raconté dans un entretien. Et de poursuivre "j'étais déterminé à me lancer dans cette aventure, en dépit des frais exorbitants des bulbes de safran. J'ai lancé mon projet sur mes fonds propres, soit près de cinq millions de DA", a-t-il fait savoir. Il a signalé l'entame de sa première récolte de safran début décembre courant. "La quantité de stigmates cueillie, durant cette première semaine, est un prélude à une bonne campagne, en dépit de sa modestie", a-t-il assuré. Ce jeune conquérant de l'"or rouge" des temps modernes, n'as toutefois pas manqué de se féliciter de la "disponibilité de la ressource humaine"

ralement entamée au mois de septembre dans un sol bien préparé et désherbé, tandis que la floraison débute vers le mois de décembre, et la cueillette se fait à des périodes diverses. Après la cueillette des fleurs qui se fait à la main, l'on procède à la récupération des stigmates de la fleur (ou pistils généralement rouge clair), qui sont ensuite séchées sur des feuilles de papier, en vue de l'obtention du célebrissime pistil de safran séché, considéré comme la plus chère épice au monde, eu égard à ses vertus thérapeutiques et alimentaires avérées. Et pour cause le coût d'un kg de safran ainsi obtenu varie entre six à huit millions de DA. Concernant la certification de la qualité de son produit, M. Khelili a déploré l'absence d'un laboratoire de certification nationale, qui de ce fait contraint les producteurs de safran en Algérie, en dépit de leur petit nombre, à envoyer des échantillons de leur produit vers des laboratoires de certification étrangers, en vue de l'obtention de la "certification ISO 3632". Il s'est, en outre, félicité de la "certification de qualité obtenue par le safran de Djelfa, dont la culture est parfaitement adaptée à cette région, située à 1.100 m au dessus de la mer". "Nous nous attendions à ce résultat positif, qui augure de beaucoup de bien pour cette culture", a-t-il observé.

Coûtant entre 30 000 et 40 000 DA le kilo de pistils séchés, cette épice est très demandée par les consommateurs européens et du pays du golf notamment, qui vend sa récolte à des intermédiaires qui se chargent ensuite de son exportation.

Des efforts en vue de la généralisation des expériences réussies

"La DSA de Djelfa fonde beaucoup d'espoir sur la plate forme d'orientation et de soutien consultatif en vue d'encourager l'investissement dans nombre de filières agricoles à rentabilité économique », a indiqué, l'ingénieur agricole Said Essaid, chef du bureau d'orientation à la DSA. Le responsable a particulièrement mis en avant la contribution des journées de formation, organisées précédemment par sa direction, dans la "réussite" du projet de M. Khelili, dont l'expérience concluante, a-t-il dit, "est susceptible de promouvoir la wilaya de Djelfa, en un pôle agricole dans ce type de cultures, à l'avenir", a-t-il estimé. Encore plus, M. Essaid a souligné l'accompagnement assuré (par la DSA), à ces projets pilotes, à travers un suivi technique de ce type de culture à haute rentabilité économique. Il a signalé la "sélection, à ce titre, de la wilaya de Djelfa par la tutelle, pour la mise en œuvre de la plate forme d'orientation et de soutien consultatif, visant la promotion de nombreuses filières agricoles, qui vont promouvoir la wilaya en un pôle agricole par excellence", selon les objectifs fixés pour ce programme, a-t-il informé. Après avoir admis que "ce succès est surtout le fruit de l'esprit d'initiative et de la grande détermination animant Abderrahmane Banouh Khelili, qui a été aidé en cela par les conditions propices et le climat adapté de la région", le chef du bureau d'orientation à la DSA, a fait part d'efforts consentis en vue de la généralisation de ce type d'expériences à la totalité des communes de Djelfa.

k.a

Tourisme

L'Université d'Oran-1 mise sur les idées innovantes en tourisme

L'Université d'Oran-1 "Ahmed Benbella" s'attelle à consolider son partenariat avec les acteurs de l'industrie du tourisme pour favoriser le développement de produits innovants, a indiqué dimanche le recteur de cet établissement d'enseignement supérieur, Pr Abdelbaki Benziane. "L'Université d'Oran-1 dispose du potentiel humain et scientifique qui permet d'explorer l'opportunité de nouveaux domaines de collaboration", a précisé le recteur à l'occasion d'un colloque international sur "les technologies de l'information au service du tourisme innovant de la ville d'Oran". "Les technologies de l'information sont, à l'instar du tourisme, le support indéniable du développement socio-économique", a souligné Pr Benziane, affirmant que son établissement apportera sa contribution à la concrétisation des idées innovantes

qui pourraient émerger de ce colloque de trois jours. Une centaine de participants, entre jeunes chercheurs, opérateurs économiques et cadres du mouvement associatif, sont réunis dans le cadre de cette rencontre initiée par l'Université d'Oran-1 dans le but de promouvoir les bonnes pratiques en matière de tourisme durable. La perspective des Jeux méditerranéens prévus en 2021 à Oran (JM-2021) est au cœur de cet événement qui verra la sélection des meilleures applications informatiques allant dans le sens des objectifs fixés par les organisateurs. Le potentiel touristique de la ville d'Oran a été mis en relief par des représentants de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), des entreprises spécialisées dans la numérisation des prestations, et des associations locales dédiées à la protection et valorisation du patrimoine historique. Un membre de l'Assemblée

populaire de la wilaya (APW) a fait savoir, de son côté, que plusieurs actions sont menées à Oran en perspective des JM-2021, portant notamment sur l'élaboration d'un guide touristique, le renforcement de la connectivité, la signalisation (pour l'orientation des touristes) et la sensibilisation des établissements hôteliers. Plusieurs propositions visant à améliorer la visibilité sur les atouts de la capitale de l'Ouest du pays ont été émises à l'occasion de cette première journée, telles celles recommandant l'élaboration d'une cartographie des sites touristiques et la mise en ligne du plan de transport de la ville. L'expérience étrangère sera abordée lors de ce colloque par des compétences nationales établies à l'étranger qui évoqueront notamment les nouvelles technologies appliquées au tourisme. En outre, un concours de la meilleure photo est également prévu au titre d'une exposition inti-



tulée "l'image vitrine de la ville locale "Santé Sidi El-Houari". d'Oran", organisée par l'association

L.K

Communication

Les centres régionaux de la télévision et autres médias sont à même de consolider l'information de proximité

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a considéré hier à Batna que les centres régionaux de la télévision algérienne et autres médias sont à même de constituer un centre de rayonnement et de consolider l'information de proximité. En marge de l'inauguration d'un centre régional de la télévision algérienne, d'un siège et d'une maison de la presse au centre-ville, le ministre qui était accompagné des directeurs généraux de l'Agence Algérie presse service (APS), de la Télévision algérienne et de la Radio nationale a indiqué que "l'objectif du gouvernement et de l'Etat algérien est de mettre à la disposition des citoyens de toutes les régions du pays les moyens d'information y compris des médias de proximité dans un souci d'offrir un service public de qualité". Concernant le centre régional de la télévision algérienne, M. Rabehi a indiqué qu'il s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement portant sur l'ouverture de 10 stations régionales de télévision dont cinq déjà réceptionnées et le reste devant l'être "dans les prochaines semaines". Lors de l'inauguration du siège de l'APS à Batna, le ministre a estimé qu'il représente "un plus aux médias que mérite la



wilaya de Batna au regard de son activité, des compétences qu'elle renferme et de son aptitude à contribuer à l'information nationale". Lors de sa visite d'inspection des nouveaux sièges des médias, le ministre a salué la contribution efficace des autorités locales à la mise sur pied de ces structures appelées à constituer "un centre de rayonnement qui reflète le développement de la wilaya dans les divers domaines, son patrimoine culturel et civilisationnel et ses importantes activités

commerciales et industrielles". Hassan Rabehi a ensuite inspecté le siège de radio nationale de Batna sur l'antenne de laquelle il s'est adressé à la population de la wilaya qu'il a félicitée pour ces nouveaux acquis qui contribueront "à servir l'intérêt suprême du pays". Le ministre a poursuivi sa visite de travail dans la capitale des Aurès par l'inspection de plusieurs structures des secteurs de l'information et de la culture.

Concours international de récitation et de psalmodie du Coran de Tunis Belmahdi préside la cérémonie de distinction des lauréats

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi a présidé, hier à Alger, la cérémonie de distinction des lauréats Ahmed Bensedira et Haitham Nour-El-Yakine Belmahdi qui ont représenté l'Algérie au Concours international de récitation, de psalmodie et d'exégèse du Saint Coran de Tunis. S'exprimant à cette occasion, le ministre a précisé que la victoire de ces deux lauréats "dénote l'intérêt qu'accorde l'Etat à la récitation, à la psalmodie et à l'exégèse du Saint Coran". Pour le ministre,

cette réussite et la participation des représentants de l'Algérie aux jurys des concours internationaux de récitation et de psalmodie du Coran "témoignent de la richesse du patrimoine culturel et civilisationnel de l'Algérie et de la contribution de ses oulémas à l'image de Abderrahmane Et-Thaalibi, Abdelhamid Ben Badis et d'autres à faire l'exégèse du Coran". Il a annoncé, à ce propos, qu'il poursuivra la présentation "des candidatures aux concours de récitation du Coran dans les différents concours internationaux". La distinc-

tion par le ministère des participants à ce concours en l'occurrence Ahmed Bensedira originaire de Batna et Haithem Nour El Yakine Belmahdi de Sidi Bel Abbes intervient en reconnaissance de leurs efforts, après avoir décroché respectivement la première et la deuxième place au concours international de Tunis et honoré l'Algérie. L'élève Ahmed Bensedira avait été également classé premier au Concours international de récitation du Coran du Qatar.

Benadel M

L'actrice française Anna Karina s'éteint à 79 ans

L'actrice française Anna Karina, connue pour ses rôles dans les films de Jean-Luc Godard, est morte samedi à Paris des suites d'un cancer, à l'âge de 79 ans, ont annoncé des médias. D'origine danoise, Anna Karina avait tourné sept films avec le cinéaste franco-suisse Godard, parmi lesquels "Une femme est une femme" et "Vivre sa vie". De son vrai nom Hanne Karin Bayer, elle est rebaptisée Anna Karina par la grande couturière française Coco Chanel. Godard la repère dans une publicité et lui pro-

pose un petit rôle dans "A bout de souffle" avec Jean Seberg et Jean-Paul Belmondo, qu'elle décline. Il la rappellera quelques mois plus tard pour le rôle principal du "Petit soldat", son premier film avec Anna Karina. Pendant dix ans, Anna Karina n'arrête pas de tourner mais elle reste l'actrice fétiche de Godard. Comme chanteuse, elle avait rencontré un grand succès en 1967 avec "Sous le soleil exactement" de Serge Gainsbourg, chanson tirée du téléfilm de comédie musicale "Anna" de Pierre Koralnik.



Cinéma : Keanu Reeves de retour dans Matrix et John Wick

L'acteur américain Keanu Reeves sera de retour dans les très attendues suites de Matrix et de John Wick, qui sortiront le même jour sur les écrans aux États-Unis, le 21 mai 2021, que les fans ont déjà baptisé «Keanu Day». L'acteur américain Keanu Reeves sera de retour dans les très attendues suites de Matrix et de John Wick, qui sortiront le même jour sur les écrans aux États-Unis, le 21 mai 2021, que les fans ont déjà baptisé «Keanu Day». Matrix 4, avec sa science-fiction infusée de kung-fu, est distribué par les studios Warner Bros, tandis que le quatrième chapitre des aventures du tueur à gages «John Wick» est produit par leur concurrent Lionsgate. Rien n'indique à première vue que cette double date de sortie soit délibérée et un changement reste toujours possible, en raison d'un retard lié au tournage ou d'un calcul marketing. Mais les fans du héros de Point Break n'ont pas attendu pour exulter sur les réseaux sociaux, beaucoup proposant de faire du 21 mai, un jour férié officiellement dédié à Keanu Reeves. À 55 ans, l'acteur canadien a connu un regain de popularité, ces dernières années, un phénomène baptisé «Keanuissance», notamment alimenté par sa présence dans des jeux vidéo auxquels il prête sa voix et parfois son image, comme «Cyberpunk 2077». Keanu Reeves est également apprécié pour son style simple et terre-à-terre, loin des paillettes d'Hollywood, même si ses faits et gestes sont suivis de près par les médias en tous genres. À ce jour, la trilogie (Matrix en 1999, Matrix Reloaded et Matrix Révolutions en 2003) a récolté au total plus de 1,6 milliard de dollars dans les salles du monde entier. Mêlant philosophie, métaphysique et scènes d'action, la trilogie met en scène un groupe de rebelles qui combattent des intelligences artificielles ayant emprisonné les humains dans la Matrice, univers de réalité virtuelle simulant le monde extérieur. On ignore comment le quatrième volet de Matrix, dont le titre n'a pas encore été dévoilé, va s'articuler par rapport aux trois premiers.

Mondial des clubs : Bounedjah buteur et passeur, fin d'aventure pour Al Sadd

L'aventure d'Al Sadd au Mondial des Clubs 2019 s'arrête en quarts de finale. Malgré un but et une passe décisive de Baghdad Bounedjah, le champion du Qatar s'est incliné, ce samedi soir, au stade Jassim Bin Hamad de Doha face aux Mexicains du FC Monterrey (3-2). Le vainqueur de la CONCACAF Champions League a pris l'avantage à la 23e minute de jeu grâce un but exceptionnel Ezequiel Vangioni (1-0, 23'). Le latéral argentin a crucifié le portier des Noir et Blanc d'une superbe frappe des 30 mètres. Son compatriote Funes Mori profitera d'une grosse bourde du capitaine espagnol d'Al Sadd, Gabi, pour enfoncer le clou dans le temps additionnel de la première période (2-0, 45'+1). Les hommes de Xavi, réagiront en seconde période en réduisant le score par l'intermédiaire de Baghdad Bounedjah. L'Algérien signe son second but dans la compétition d'une jolie tête piquée sur un centre Hassan Al Heidos (2-1, 66'). Onze minutes plus tard, Carlos Rodriguez tuera tout suspens en inscrivant le troisième but du CF Monterrey d'une frappe puissante à l'entrée de la surface de réparation (3-1). En toute fin de rencontre, les hôtes de la compétition parviendront une nouvelle fois à réduire le score grâce à Abdelkarim Hassan d'une lourde frappe du gauche sur un service de Bounedjah (3-2, 89'). En demi-finale, mercredi prochain, le FC Monterrey affrontera les Reds de Liverpool, grands favoris du tournoi. L'autre demi, opposera aujourd'hui les Brésiliens de Flamengo aux Saoudiens d'Al Hilal tombeur de l'ES Tunis en quart de finale par la plus petite des marges. Les champions d'Afrique affronteront le même jour Al Sadd en match de classement pour la 5e place.



« Nous avons commis beaucoup d'erreurs »

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah a imputé l'élimination d'Al-Sadd (Div.1 qatarie), samedi en quarts de finale de la Coupe du monde des clubs face aux Mexicains de FC Monterrey (2-3) à Doha, aux nombreuses erreurs commises par son équipe. "Nous avons perdu car nous avons commis beaucoup d'erreurs durant ce match, ce sont des choses qui arrivent dans le football. Nous aurions pu arracher un meilleur résultat", a réagi le buteur algérien à l'issue de la partie. Déjà buteur lors du match du premier tour face aux Néo-calédoniens d'Hienghène Sport (3-1, a.p.), Baghdad a récidivé en signant sa deuxième réalisation depuis le début du tournoi. "Nous avons fournis de gros efforts pour revenir au score, mais l'équipe mexicaine a su profiter de ses occasions. Le troisième but de Monterrey nous a achevés", a ajouté Bounedjah, qui espérait affronter Liverpool en demi-finales. Al-Sadd, dirigé sur le banc par l'ancien international espagnol Xavi, tentera de terminer à la 5e place au classement, en défiant mardi les Tunisiens de l'ES Tunis, éliminés par les Saoudiens d'Al-Hilal (1-0). "La rencontre face à l'Espérance ne sera pas facile pour nous, c'est une grosse équipe et ils sont champions d'Afrique en titre. Mais notre objectif reste la victoire pour prendre cette cinquième place et rendre heureux nos fans". La première demi-finale opposera mardi le club brésilien de Flamengo à l'équipe saoudienne d'Al-Hilal, alors que la seconde rencontre de ce tour, prévue mercredi, mettra aux prises le club mexicain de Monterrey et Liverpool.

OGC Nice Les Niçois solidaires avec Youcef Atal

Les coéquipiers de Youcef Atal à l'OGC Nice ont décidé de porter un maillot floqué du nom de l'arrière droit algérien et de son numéro, le 20, hier soir à l'échauffement avant d'affronter Brest, en signe de soutien pour le joueur suite à sa blessure. Le champion d'Afrique a été victime d'une lésion méniscale au genou droit, le weekend dernier, face au FC Metz. Il s'est fait opérer en début de semaine. Le coach, Patrick Vieira, a déclaré en conférence de presse : « Youcef sera absent pendant quelques mois. Entre 3 et 5 ? Ça ne veut pas dire grand-chose. C'est quelques mois. ».



Selon Kooora.com Le Club Africain s'intéresse à Ghacha ?

Les responsables tunisiens du Club Africain seraient très intéressés par le profil de l'avant-centre algérien, Houssam Ghacha, en prévision de ce mercato d'hiver selon les informations de Kooora.com. La direction du club serait rentrée en contact avec les représentants de l'ancien de l'USM Blida. Le coach du CA, Lassad Dridi, aurait demandé à sa direction des renforts pour ce mercato hivernal. L'attaquant de l'ES Sétif est en train de réaliser une très bonne première partie de saison, il est à la cinquième place du classement des buteurs de Ligue 1 avec quatre réalisations.



Ligue 1 (14e journée) : Le Chabab à une victoire du titre honorifique de champion d'automne

Le CR Belouizdad va tenter de remporter le titre honorifique de champion d'automne, à l'occasion de son déplacement chez l'USM Alger, dans ce qui est le choc de la 14e journée du championnat de Ligue 1 de football aujourd'hui. Solide leader avec 28 points et quatre longueurs d'avance sur son dauphin le MC Alger (2e, 24 pts), le Chabab sera face à un véritable test révélateur d'une équipe usmiste (10e, 14 pts) qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison. Une victoire des Belouizdadis leur permettra d'assurer le titre honorifique de champion d'automne, sans attendre les deux derniers matchs de son poursuivant direct, dont celui face à l'ES Sétif qui a été reporté à une date ultérieure. L'autre affiche de cette journée se jouera au stade Ahmed-Zabana entre le MC Oran (3e, 19 pts) et l'ASO Chlef (13e, 12 pts), dans un derby de l'Ouest qui s'annonce indécis et ouvert à tous les pronostics. Tenu en échec à domicile par l'US Biskra (0-0) lors de son dernier match, le MCO devra impérativement réagir pour essayer de revenir à hauteur du MCA. De son côté, l'ASO, auteur de quatre points sur six possibles, compte jouer son va-tout jusqu'au bout pour quitter la zone de turbulences. Quant à la JS Saoura (3e, 19 pts), qui reste sur une défaite à Alger face au leader (1-0), elle abordera la réception de l'USM Bel-Abbès (9e, 16 pts) avec l'intention de réagir et surtout mettre fin à trois matchs sans victoire. De son côté, le CS Constantine (5e, 18 pts), vainqueur lors

de sa dernière sortie à domicile dans le derby de l'Est face à l'ES Sétif (3-1), se rendra chez son voisin de l'AS Aïn-M'lila, également 5e avec 18 pts, dans un duel qui s'annonce équilibré. La JS Kabylie, dont les deux derniers matchs ont été reportés à une date ultérieure, effectuera un déplacement périlleux à l'Est pour défier le CA Bordj Bou Arréridj avec lequel il partage la 7e place (17 pts) dans l'objectif de s'approcher du podium. Toutefois, les "Canaris" devront rester vigilants face à une équipe du CABBA qui semble avoir le vent en poupe en étant invaincue depuis la 10e journée sous la conduite de l'entraîneur français Franck Dumas. Dans la lutte pour le maintien, deux rencontres opposeront des équipes mal-classées : NC Magra (13e, 12 pts) - US Biskra (10e, 14 pts) et NA Hussein-Dey (13e, 12 pts) - Paradou AC (16e, 8 pts). Parmi ce quatuor, seul le NC Magra reste sur une victoire décrochée lors de la précédente journée à Alger face au NAHD (1-0), alors que l'USB a été tenue en échec devant son public par le CABBA (0-0). En difficulté, le PAC devra se "révolter" pour amorcer sa mission de sauvetage et éviter de se compliquer davantage la vie. Le match MCA - ESS a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe arabe, où il recevra lundi son homologue irakien d'Al-Quwa Al-Jawiya à Blida (20h00) dans le cadre du 1/8 de finale retour.

Bessa N

Coupe arabe : MCA - Al-Quwa Al-Jawiya: Le "Doyen" vise les quarts sur fond de crise

Le MC Alger, dernier représentant algérien encore en lice en Coupe arabe des clubs de football mais confronté à une crise interne, tentera de valider son billet pour les quarts de finale, en recevant lundi les Irakiens d'Al-Quwa Al-Jawiya au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00). Parvenant à décrocher un précieux nul lors du 1/8 de finale aller de l'épreuve disputée le 8 novembre dernier au stade d'Erbil (0-0), les coéquipiers du capitaine Sofiane Bendebka seront appelés à finir le travail et éviter une élimination qui viendrait compliquer davantage la situation du vieux club algérois. Distancé de quatre points par le leader, le CR Belouizdad, en Ligue 1, le MCA traverse depuis quelques jours une crise interne née d'un différend entre le président du Conseil d'administration (CA), Achour Betrouni, et le directeur général sportif Fouad Sakhri, sur l'avenir de l'entraîneur français Bernard Casoni. Alors que Betrouni voulait préserver le technicien marseillais jusqu'à la fin de la phase aller, Sakhri est allé à l'encontre de la volonté du patron du CA en limogeant Casoni pour le remplacer à titre intérimaire par le directeur technique sportif, Mohamed Mekhazni. C'est ce dernier

qui aura ainsi la tâche de mener les "Vert et Rouge" vers les quarts de finale et essayer de toucher le pactole (700.000 dollars) réservé par l'Union arabe (UFA) aux huit qualifiés. Dans l'autre camp, le club irakien a préparé avec sérieux cette seconde manche des huitièmes de finale, effectuant un stage à Tunis ponctué par deux tests amicaux qui se sont soldés par deux victoires face au Club Africain (3-2) et Ben Arous (4-0). Al-Quwa Al-Jawiya, qualifié pour ce tour aux dépens des Koweïtiens d'Al-Salmiya, avait déjà affronté une équipe algérienne, en l'occurrence l'USM Alger, lors de la précédente édition, se faisant éliminer après avoir perdu à l'aller et au retour (1-0, 2-0). Au match retour, l'équipe irakienne avait quitté la pelouse du stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) à la 72e minute alors que le score était de 2-0, pour protester contre le comportement de certains supporters usmistes à son égard. Les deux autres représentants algériens dans cette compétition, le CS Constantine et la JS Saoura, ont été éliminés au précédent tour par respectivement Al-Muharraq du Bahreïn et Al-Shabab d'Arabie saoudite.

Mouloud Ledjouaz

Programme

NC Magra - US Biskra (15h00)
NA Hussein-Dey - Paradou AC (15h00)
CA Bordj Bou Arréridj - JS Kabylie (15h00)
AS Aïn M'lila - CS Constantine (15h00)
MC Oran - ASO Chlef (17h00)
JS Saoura - USM Bel-Abbès (17h00)
USM Alger - CR Belouizdad (18h45)
MC Alger - ES Sétif (reportée)

Judo - World Masters 2019 de Qingdao : L'Algérie termine 35e

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a pris la 35e place au World Masters 2019 de Qingdao, clôturé samedi soir en Chine, sur un total de 67 pays participants. Représentée par Fethi Nourine (-73 kg) et Abderrahmane Benamadi (-90 kg) chez les messieurs, ainsi que Kaouthar Ouallal (-78 kg) chez les dames, l'Algérie a obtenu ce classement essentiellement grâce au parcours de Benamadi qui, après avoir été exempté du premier tour, a dominé l'Hongrois Krisztian Toth, avant d'échouer contre le Tadjik Ustopiriyon Komronshokh. De leur côté, Nourine et Ouallal ont été éliminés dès leur premier combat, respectivement par le Suédois Tommy Macias et la Sud-coréenne Lee Jeongyun. Même si elle n'a pas décroché de médaille dans ce tournoi, la sélection algérienne est sortie avec la satisfaction d'avoir terminé comme première nation africaine, devant l'Egypte, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Maroc, la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Tunisie. Sans surprise, le tournoi a été remporté par le Japon (5 or, 2 argent, 5 bronze), devant les Pays-Bas (3 or, 1 argent, 1 bronze) et la France (1 or, 3 argent et 3 bronze). Au total, 446 judokas (228 messieurs et 218 dames), représentant 67 pays, ont pris part à ce tournoi, disputé vendredi et samedi en Chine.

Natation Deux nouveaux records d'Algérie pour Ramzi Chouchar

Le nageur Ramzi Chouchar a signé deux nouveaux records d'Algérie sur le 200m brasse et le 400m 4 nages, ce week-end, lors des 16e championnats de France en petit bassin (25 m) qui se déroulent du 12 au 15 décembre à la piscine Jean Bouin à Angers. Le premier record est tombé vendredi sur le 200m brasse, lors de la finale B. Chouchar, pensionnaire de la formation de Saint-Raphael Natation, a terminé second avec un temps de 2:11.36 et bat ainsi le record détenu depuis le 04 février 2018 par Moncef Balamane (2:11.55). Samedi, Chouchar a brillé sur le 400m 4 nages en terminant 4e des séries (4:15.06). A cette occasion, le sociétaire de l'USM Alger, en Algérie, a amélioré son propre record d'Algérie établi le 02 février dernier lors du championnat national Open (4:16.59). Le médaillé d'or aux dernier Jeux Africains de Rabat (Maroc) a également réalisé ses meilleures performances sur le 100m papillon (55.07) et le 100m 4 nages (56.24).

Equitation : Le championnat d'Algérie de saut d'obstacles du 18 au 21 décembre à Oran

Le championnat d'Algérie de saut d'obstacles des catégories cadets, juniors et seniors aura lieu du 18 au 21 décembre au centre équestre "Cavalier d'Oran", a-t-on appris dimanche de la Fédération équestre algérienne (FEA). Cette manifestation verra la participation de plus de 130 cavaliers représentant différents clubs du pays enfourchant des chevaux âgés de 4 à 6 ans et plus. Les deux premières journées seront réservées aux éliminatoires sur des obstacles de hauteur de 1 à 1,05m pour les cavaliers cadets âgés entre 10 et 14 ans et les juniors âgés de 15 à 18 ans sur des obstacles de 1,15 à 1,20m et enfin les seniors de 18 ans et plus sur des obstacles de 1,25 à 1,30m. La finale des cadets aura lieu vendredi, suivie de celles des juniors et seniors, le lendemain samedi. À l'issue de ce championnat, le vainqueur de chaque catégorie sera déclaré champion d'Algérie de la saison sportive 2019.

JO Tokyo-2020: Le stade olympique conçu pour affronter la chaleur dévoilé

Tokyo, ville hôte des Jeux olympiques l'été prochain (24 juillet-9 août), a dévoilé dimanche son stade olympique, conçu pour affronter les fortes températures lors du jour J. Construit sur le site de l'ancien stade national bâti pour les JO-1964, ce stade de 60.000 places, dessiné par le célèbre architecte japonais Kengo Kuma, s'inspire de techniques traditionnelles, notamment un usage important du bois. Près de 2.000 mètres cubes de bois de cèdre ont été acheminés de tout le Japon pour permettre entre autres la fabrication de voilures rendant hommage à la pagode du temple de Horyuji, vieille de 1.300 ans. 185 grands ventilateurs et huit brumisateurs ont également été intégrés au stade afin de limiter les désagréments causés par la température, qui peut dépasser les 40 degrés à Tokyo en été. Lors de la cérémonie célébrant la fin des travaux entamés en décembre 2016, le Premier ministre japonais Shinzo Abe a salué son "design de haut niveau" et son "harmonie avec son environnement". Le stade olympique, dont le coût est estimé à 157 milliards de yens (1,3 milliard d'euros), accueillera les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que les épreuves d'athlétisme et quelques matches de football. La chaleur de l'été japonais est l'une des principales préoccupations des organisateurs des prochains Jeux olympiques, après que des médecins ont alerté sur le risque de graves conséquences médicales. Les épreuves de marathon et de marche (20 et 50 km) ont d'ailleurs été transférées à Sapporo, sur l'île d'Hokkaido au nord, pour éviter ces fortes chaleurs. L'ancien roi du sprint Usain Bolt sera l'un des premiers à avoir l'honneur de fouler la piste du stade olympique le 21 décembre, lors d'une exhibition de relais qui sera la première épreuve sportive organisée dans l'enceinte. La première compétition sera la finale de la Coupe de l'Empereur de football, le 1er janvier



Mondial de handball dames : La Russie décroche la médaille de bronze

L'équipe féminine russe de handball a pris la médaille de bronze du Mondial-2019 en battant la Norvège, 33 à 28, hier à Kumamoto au Japon. Les Russes, championnes olympiques 2016 et vice-championnes d'Europe l'an passé, ont manqué leur demi-finale face aux Pays-Bas, un match qui restera leur seule défaite (33-32) dans ce Championnat du monde. Le Mondial-2019 confirme le recul de la Norvège, puissance dominante des deux dernières décennies. Les Scandinaves avaient terminé cinquièmes de l'Euro l'an passé : c'est la première fois depuis 25 ans qu'elles passent deux années hors du podium. Les Russes, menées par leur star, l'arrière Anna Viakhireva (9 buts), ont dominé de bout en bout la rencontre face aux Norvégiennes. La finale, prévue ce dimanche, oppose les Pays-Bas à l'Espagne.



Mouvement sportif national Mohamed Yamani annonce son retrait à 81 ans



Le directeur du musée olympique d'Alger Mohamed Yamani, dont le contrat à la tête de la structure prendra fin le 2 janvier prochain, a annoncé son retrait du mouvement sportif national à 81 ans, après la décision du Comité olympique et sportif algérien (COA) de ne pas renouveler leur coopération. "Consécutivement à la décision du COA de mettre fin à mes fonctions en tant que directeur du musée olympique, je fais le choix de me retirer définitivement du mouvement sportif national, avec la satisfaction morale du devoir accompli", a écrit l'ancien gymnaste sur sa page facebook. En date du 9 décembre courant, le COA a instruit Yamani que sa mission à la tête du musée olympique d'Alger prendra fin le 2 janvier 2020, "en vertu de l'article 6 du

contrat" qui liait les deux parties depuis le 28 avril 2013. Le premier athlète à avoir représenté les couleurs de l'Algérie indépendante à des Olympiades d'été, en 1964 lors des Jeux de Tokyo, a tenu à remercier toutes les personnes qui l'ont aidé pendant sa longue carrière, aussi bien sur le plan national, continental qu'international. De son côté, le COA a annoncé qu'une cérémonie sera organisée en l'honneur de Yamani à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'instance, et pendant laquelle il lui sera rendu "un bel hommage pour les nombreux et loyaux services rendus". Le COA a annoncé par ailleurs la fermeture temporaire du musée olympique, situé juste en face de la salle Harcha-Hacène, pour des travaux d'aménagement.

Bilel C

Brèves des Fédérations sportives algériennes

-- Kick-boxing: La Fédération algérienne de full-contact, kick-boxing, muay thai et disciplines assimilées a informé les athlètes des équipes nationales ayant obtenu de bons résultats lors des différentes échéances disputées en 2018 (Championnats d'Afrique, Championnats arabes et Mondiaux) qu'ils seront bientôt convoqués pour recevoir leurs primes qui ont été transférées du compte du ministère de la Jeunesse et des Sports vers celui de l'instance fédérale.

-- Natation (1): La Direction technique nationale de la Fédération algérienne de natation a programmé trois stages de préparation régionaux (Est, Centre et Ouest) pour les nageurs des équipes nationales, lors des vacances d'hiver qui s'étaleront du 19 décembre au 3 janvier, en prévision du Championnat maghrébin des jeunes en avril à Alger, du Championnat d'Afrique seniors en Afrique du Sud et du reste des échéances continentales.

-- Arts martiaux: Dans le cadre de

l'application de son plan d'action, la Fédération algérienne des arts martiaux organisera un stage technique national en pencak silat, le 21 décembre à la salle omnisports de N'gaous (Batna), encadré par maître Lahcene Sekfane.

-- Canoë-kayak: L'expert algérien Nadjib Mazar encadre le stage organisé par la Fédération internationale de canoë-kayak, à l'occasion du déroulement des Championnats arabes et africains, du 11 au 15 décembre en Egypte, en présence de plusieurs athlètes et entraîneurs issus de 10 pays africains.

-- Vovinam viet vo dao: La sélection algérienne de vovinam viet vo dao est arrivée hier au Cambodge pour prendre part à la 6e édition des Championnats du monde, du 16 au 22 décembre.

-- Natation (2): La Ligue de natation de la wilaya d'Illizi, en collaboration avec la Fédération algérienne de natation, organise un stage fédéral pour arbitres et officiels, les 26, 27 et 28 décembre.

Allergies Les enfants déjà atteints devraient être mieux suivis

Les enfants ayant plusieurs allergies devraient être étroitement suivis, notamment pour une allergie alimentaire chronique appelée oesophagite à éosinophiles, rapportent des chercheurs, au vu du phénomène de marche allergique. Une allergie peut en cacher une autre. Dans une étude publiée dans le "Journal of Allergy and Clinical Immunology: In Practice", des allergologues pédiatriques ont observé que les enfants ayant beaucoup d'allergies étaient plus susceptibles d'en développer d'autres, et notamment l'oesophagite à éosinophiles, allergie alimentaire émergente et chronique au niveau de l'oesophage. Ce phénomène d'allergies en chaîne est bien connu de la communauté scientifique et médicale sous le nom de marche allergique : certains enfants développent en effet plusieurs allergies

de façon successive, en général dans leurs cinq premières années de vie. Et pour les chercheurs, l'oesophagite à éosinophiles (EoE) devrait faire partie intégrante de cette marche allergique. "Plus l'enfant a d'allergies, plus le risque de développer l'EoE est élevé", a rapporté David A. Hill, allergologue à l'hôpital pédiatrique de Philadelphie (Etats-Unis). "La connexion entre ces allergies suggère une cause biologique sous-jacente commune, et pourrait également impliquer que, si nous pouvons traiter avec succès un type antérieur d'allergie, nous sommes en mesure de prévenir les allergies ultérieures", a-t-il ajouté. Contrairement aux allergies alimentaires anaphylactiques (telle que l'allergie à l'arachide), qui peuvent être mortelles, l'oesophagite à éosinophiles a une mortalité faible, mais ses symptômes s'installent dans le temps. Elle entraîne



notamment des douleurs à la déglutition des reflux, des maux d'estomac voire des impactions alimentaires, ou blocages alimen-

taires. Et s'il est facile de savoir l'aliment déclencheur lors d'une allergie alimentaire classique, le coupable est bien plus difficile à

identifier dans le cas de l'EoE. Il faut souvent procéder par élimination et par un régime d'exclusion alimentaire.

Plaquettes On en sait plus sur leur fabrication



Grâce à une nouvelle technique de microscopie électronique, des chercheurs ont mis en évidence un processus encore inconnu relatif à la fabrication de plaquettes sanguines. Les plaquettes sont des cellules clés de la circulation sanguine dont le rôle principal est de déclencher la coagulation du sang lorsque l'on se coupe. Mais si ne pas avoir assez de plaquettes augmente le risque d'hémorragies, avoir trop de plaquettes peut aboutir à la formation de caillots sanguins, créant une thrombose veineuse ou artérielle. Les plaquettes sont des fragments de cellules appelées thrombocytes, issus du fractionnement de grosses cellules appelées mégacaryocytes, formées dans la moelle osseuse. Mais si tout cela est connu des scientifiques, la fabrication de plaquettes en elle-même est un processus assez obscur, car difficile à observer in vivo, en conditions réelles. À l'aide d'une nouvelle technique de visualisation, appelée microscopie électronique intravital corrélative, des chercheurs britanniques sont parvenus à mettre en évidence un mécanisme de fabrication de mégacaryocytes encore inconnu, chez la souris. "Contrairement aux hypothèses actuelles, nous avons trouvé que la plupart des mégacaryocytes pénètrent dans l'espace sinusoidal sous la forme de grandes protubérances, plutôt que d'extruder de fines extensions pro-plaquettaires (comme on le croyait jusqu'alors)" détaille dans son jargon le Professeur Alastair Poole, auteur principal de l'étude, publiée dans la revue Life Science Alliance. Concrètement, cela signifie que les actuelles hypothèses de création de plaquettes sont largement chamboulées, puisqu'un autre mécanisme, alors insoupçonné, a été observé ici. Aussi, c'est toutes les certitudes des scientifiques autour des maladies liées à la production de plaquettes qui risquent d'être impactées par cette découverte, qui reste bien-sûr à confirmer et à peaufiner.

Comment notre cerveau prend-il les bonnes décisions ?

Lorsqu'une décision doit être prise, c'est bien sûr dans notre cerveau que la réponse se joue. Et des chercheurs ont aujourd'hui identifié trois circuits distincts impliqués dans la prise de décision. Des circuits connectés à différentes régions du cerveau.

Le centre de la prise de décision se situe dans le cortex frontal de notre cerveau, le siège de la pensée supérieure. C'est du moins ce que pensaient les neuroscientifiques jusqu'alors. Parce que des chercheurs de l'université Yale (États-Unis) viennent aujourd'hui remettre cette idée en question. Selon eux, trois circuits cérébraux distincts se connectant à différentes régions du cerveau -- l'amygdale ou les noyaux accumbens -- sont impliqués dans la prise des bonnes -- et des mauvaises -- décisions et dans la mémorisation de ces décisions. Cette découverte pourrait aider à expliquer comment le cerveau des personnes atteintes de troubles de la santé mentale peut prendre des décisions hasardeuses. Pour arriver à cette conclusion, les chercheurs ont étudié les cerveaux de rats alors qu'ils avaient des choix à faire entre des actions menant ou non à des récompenses. Ils ont observé qu'un circuit « bon choix » est activé lorsque l'action conduit à une récompense. Un autre circuit, le circuit « mauvais choix » est activé lorsque l'action ne conduit pas à une récompense. Et un troisième circuit, le circuit « mémoire » permet de prendre des décisions telles que de refaire une action ayant plusieurs fois conduit à une récompense même si la dernière fois cela n'a pas été le cas. Nos résultats ont donc une pertinence directe », indique Stéphanie Groman, chercheur en psychiatrie.

Etude réalisée au Kenya Marcher pieds nus est bon



Le fait de marcher pieds nus plutôt qu'avec des chaussures favorise des callosités qui protègent le pied, sans empêcher la sensibilité tactile. C'est le résultat d'une étude réalisée au Kenya et qui a comparé les pieds de personnes marchant pieds nus ou avec des chaussures. Dans l'histoire de l'humanité, les humains ont longtemps marché pieds nus. L'invention de la chaussure est relativement récente : « la plus vieille chaussure au monde », datée de 5.500 ans, a été découverte en Arménie en 2010. Aujourd'hui, nous sentons peut-être nos pieds plus protégés lorsqu'ils sont enfermés dans des chaussures, mais pendant des millénaires les pieds des humains ont dû s'adapter pour marcher à même le sol. Sous les pieds des personnes qui marchent pieds nus, se développent généralement des callosités, au niveau de la couche externe, kératinisée, de l'épi-

derme. Si ces callosités protègent le pied, n'entraînent-elles pas une perte de sensibilité ? Par exemple, si vous marchez sur une surface glissante, vaut-il mieux un pied sans callosités pour mieux ressentir les caractéristiques du sol ? Dans cette recherche réalisée par des chercheurs de Harvard, l'équipe a contacté des scientifiques basés au Kenya et a étudié les pieds de 81 adultes vivant dans l'ouest du pays, en zone rurale ou urbaine. Certains participants n'avaient jamais porté de chaussures, d'autres étaient chaussés tous les jours, et d'autres encore portaient des chaussures épisodiquement. L'étude paraîtra dans la revue Nature. Globalement, comme ils s'y attendaient, les scientifiques ont observé que les personnes habituées à marcher pieds nus avaient des callosités plus épaisses et plus dures que celles qui marchaient avec des chaussures.

Comment soigner une sinusite ?

La sinusite est une inflammation des sinus liée à une infection virale ou bactérienne. Le traitement dépend du type de sinusite, les antibiotiques étant prescrits en cas de sinusite bactérienne mais pas virale. Voici quelques conseils à suivre pour soigner une sinusite ou l'éviter ! La sinusite suit souvent une rhinopharyngite, mais elle peut aussi être provoquée par une carie ou un abcès dentaire. Elle touche les sinus, des cavités de la face qui communiquent avec les fosses nasales. Il existe différents sinus, selon leur localisation. Le plus souvent, la sinusite est virale et concerne les sinus maxillaires. L'infection conduit les muqueuses des sinus à produire du mucus

qu'il faut tenter d'évacuer en se mouchant. Si le mucus ne s'évacue pas, il bloque la communication avec les fosses nasales. La sinusite se traduit alors par une congestion nasale, des maux de tête, des douleurs au niveau des pommettes et sous les yeux, de la fièvre.

Soigner une sinusite : Quel traitement ?

Soigner la sinusite maxillaire virale est plutôt simple, vous pouvez guérir en quelques jours. Vous pouvez prendre un traitement pour en limiter les symptômes, tels que des antalgiques et des antipyrétiques (paracétamol...) contre le mal de tête et la fièvre. Si le médecin suspecte

une sinusite bactérienne (aggravation des symptômes, fièvre persistante, infection dentaire...), il vous prescrira des antibiotiques. Voici quelques recommandations pour éviter et/ou traiter une sinusite (voir aussi notre fiche « miel et sinusite ») :
- évitez les contacts avec les personnes enrhumées ;
- si vous êtes malade, toussiez ou éternuez dans un mouchoir en papier que vous jetez ;
- lavez-vous souvent les mains (avant les repas, après vous être mouché...) ;
- si vous êtes enrhumé, mouchez-vous souvent, aérez les pièces de votre logement ;
- arrêtez de fumer.

Accidents de la route : 4 morts et 7 blessés durant les dernières 24 heures

Quatre (4) personnes sont mortes et sept (7) autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant la période s'étalant du 14 au 15 décembre, dont 4 accidents les plus mortels, ayant causé la mort de 4 personnes et des blessures à 7 autres, traitées sur les lieux puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile, précise la même source. Par ailleurs, des soins de première urgence ont été prodigués à 13 personnes, intoxiquées par l'inhalation du monoxyde de carbone, suite à l'utilisation d'appareils de chauffage et chauffés bain dans les wilayas de Constantine, Blida et El Bayadh, a-t-on ajouté.



Guelma:

Saisie de 7.215 comprimés psychotropes

Une quantité de 7.215 comprimés psychotropes a été saisie et un réseau de trois individus dont deux femmes qui s'adonnaient au trafic de cette substance prohibée a été démantelé au centre-ville de Guelma, a-t-on appris hier de la cellule de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de wilaya. L'opération menée par la brigade de lutte contre le trafic de drogue relevant du service de wilaya de la police judiciaire



a permis la saisie de capsules de psychotropes au cours d'une perquisition du domicile du suspect principal, situé à la cité base de vie à la sortie Sud de la ville de Guelma, a souligné la même source, précisant que le démantèlement de ce réseau couronne des jours d'investigations, d'enquête et de filature des individus impliqués dans cette affaire. Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux femmes arrêtées, âgées de 21 et 35 ans seraient des étudiantes et résident dans la ville de Guelma, a-t-on noté, soulignant que les présumées coupables ont été présentées dimanche devant les instances judiciaires concernées. Les mises en cause sont poursuivies pour "détention de marchandise prohibée d'origine étrangère disposée à la contrebande" et "commercialisation dans le territoire douanier national de produits sans document légal", "pratique illégale du métier de pharmacie et distribution de produits pharmaceutiques à travers un établissement non agréé".

Boumerdes

Repêchage d'un corps sur le littoral de Dellys

Un cadavre non identifié a été repêché dans un état de décomposition avancé, dans la nuit de samedi à dimanche, sur le littoral de Dellys (Est de Boumerdes), a-t-on appris auprès de la protection civile de la wilaya. "Des pêcheurs sortis en mer samedi, aux environs de 22H00, ont repêché un cadavre non identifié, qui flottait sur l'eau, au niveau du littoral de Dellys, appartenant au port", a indiqué le chargé de la communication auprès de ce corps constitué, le capitaine Ait Kaci Ahmed. Une fois informés par les pêcheurs en question, les éléments de la protection civile sont intervenus, sur place, pour le transport du cadavre vers la morgue de l'hôpital de Dellys, dans l'attente du rapport d'autopsie devant fournir les informations susceptibles de l'identifier et de déterminer les causes du décès, entre autres, est-il ajouté de même source.

Cour suprême

Abderrahmane Achaïbou entendu hier comme témoin

Abderrahmane Achaïbou, le patron de Kia Motors a été entendu hier par le juge enquêteur comme témoin, probablement dans le dossier de l'automobile. Abderrahmane Achaïbou, une des victimes de l'ex-ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouchouareb, actuellement objet d'un mandat d'arrêt international, a témoigné la semaine dernière au procès qui a jugé l'affaire du montage automobile, au tribunal de Sidi M'hamed, chargeant l'ex-ministre de l'Industrie et l'accusant d'être derrière la faillite de son groupe. Tout en bénéficiant d'une indemnisation à hauteur de 200 milliards de centimes, pour préjudices subis, le patron du groupe Kia Motors, a réclamé également la récupération de la marque dont il avait été dépossédé par Bouchouareb, au profit de l'homme d'affaire Hassan Arbaoui, condamné à six ans de prison, le semaine dernière par le tribunal de Sidi M'hamed.



Mascara:

Nouvelle saisie de boissons alcoolisées

Il ne se passe pas un jour sans que les services de sécurité ne procèdent à la saisie de boissons alcoolisées surtout sur l'axe Sig-Mohammadia qui a tendance à devenir un lieu de transit de ce trafic. Cette fois-ci, c'est à Mohammadia qu'un réseau a été démantelé grâce à des renseignements fournis par des riverains. Deux revendeurs ont été neutralisés par la BRI et 960 unités de boissons alcoolisées ont été saisies. Cette descente s'est déroulée au quartier Chadli où ce commerce clandestin s'opérait en cachette dans une maison. Les deux mis en cause ont été présentés devant la justice. Pour rappel, deux individus avaient été arrêtés et 890 unités de boissons alcoolisées saisies lors d'une descente dans un quartier de Mamounia, agglomération située dans la périphérie de Mascara. A la suite d'une perquisition, cette quantité de bière a été découverte dissimulée dans un véhicule stationné dans le garage. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

Collecte des déchets ménagers à Alger: Netcom réceptionnera incessamment de 70 camions à bennes-tasseuses



L'Etablissement de nettoyage et de collecte des ordures ménagères d'Alger (Netcom) réceptionnera, au cours des prochaines semaines, soixante-dix (70) camions à bennes-tasseuses de différents gabarits qui devront renforcer les capacités de l'entreprise en matière de collecte et de tri des déchets ménagers dans la capitale, a fait savoir le directeur général de Netcom, Belalia Ahmed. Ce dernier a indiqué que son entreprise réceptionnera progressivement, à compter de la semaine en cours et jusqu'à janvier 2020, soixante-dix (70) camions de différents gabarits. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures initiées par la wilaya visant à améliorer le cadre de vie du citoyen, et ce à travers l'acquisition de matériels de ramassage des déchets et d'autres équipements tels que les camions de récupération, de nettoyage des chaussées et des bennes de tri sélectif afin de renforcer les capacités de l'entreprise qui couvre 26 communes de la wilaya d'Alger (contre 31 autres communes relevant du territoire de compétence d'Extranet). Dans le cadre du renouvellement de ses équipements, Netcom, poursuit le même responsable, a prévu une deuxième opération d'acquisition d'équipements modernes dédiés au ramassage et à la collecte des déchets ménagers et l'assainissement urbain. Dix (10) parcs relevant de Netcom, répartis notamment

à travers les communes de Bir Mourad Rais, Sidi M'hamed, Bouzareah et Bab El Oued seront équipés de matériels et de moyens modernes qui devront améliorer les performances de l'entreprise, a-t-il ajouté. Précisant que l'acquisition de ces équipements sera financée par le budget de la wilaya, il a indiqué que l'enveloppe du premier programme d'équipement mis en œuvre cette année s'est élevé à 1 milliard 300 millions de DA. Pour la réussite de l'opération de collecte des déchets, M. Belalia a appelé les citoyens à respecter les horaires de dépôt des ordures, à les mettre dans des sacs fermés et à les jeter dans les bacs à ordures. Par ailleurs, il a rappelé que l'entreprise qui emploie près de 4.800 agents a opté pour une gestion technique plus efficace et plus moderne pour la collecte et le tri des déchets, à l'instar de l'utilisation de camions modernes et des balais mécaniques pour le nettoyage des rues et des quartiers. Dans ce cadre, le responsable a évoqué les missions confiées à l'école d'hygiène de Bologhine, créée il y a 10 ans pour prendre en charge la formation et le recyclage des agents d'hygiène et perfectionner leur compétence professionnelle à travers l'apprentissage des techniques modernes en matière de collecte, de gestion et de tri des déchets outre les techniques de leur déversement dans les centres d'enfouissement technique (CET).

Houda H

Lutte contre la criminalité

9 personnes arrêtées dont 6 en possession de comprimés de psychotropes

Neuf (9) personnes ont été arrêtées par des groupements de la Gendarmerie nationale dans plusieurs régions du pays dont six (6) en possession d'importantes quantités de comprimés de psychotropes, a indiqué hier un communiqué de la GN. Agissant sur renseignements, les gendarmes du groupement territorial d'Oran, ont interpellé à hauteur de la cité des Palmiers, deux personnes à bord d'un véhicule, en possession de 3000 comprimés de psychotropes de marque Pregabaline et la somme de 62.500 DA, représentant le produit de vente de cette substance. Dans la wilaya de Mascara, deux personnes ont été également interpellées, lors d'un point de contrôle dressé sur la RN.06, reliant Mascara à Oran à bord d'un véhicule, en possession de 73 comprimés de psychotropes de marque Domino. Lors d'une patrouille à hauteur du cimetière des martyrs de la localité de Lioua (Biskra), deux personnes ont été interpellées à bord d'un véhicule, en possession de 20 comprimés de psychotropes de marque Lyrica, 67 car-

touches de cigarettes de différentes marques, 395 sachets de tabac à chiquer, 2 cartouches de pastilles parfumées pour narguilé et (04) boîtes de papiers de cigarettes. OA Relizane, les gendarmes du groupement territorial de la wilaya ont interpellé, dans la commune d'Oued-Rhiou, une personne, demeurant à Theniet-El-Had (Tissemsilt) alors qu'elle transportait à bord d'un véhicule, 100 jaquettes de friperie, sans registre de commerce ni factures. Agissant sur renseignements, les gendarmes du groupement territorial de Batna, ont interpellé, lors d'un service de police de la route exécuté sur la RN.78, reliant Sétif à Batna, une personne, demeurant à Bejaia, qui transportait à bord d'un camion, 6189 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine. Dans la wilaya de Sétif et en vertu d'un mandat de perquisition, les des éléments de la Gendarmerie, ont saisi au domicile d'une personne, 20 quintaux de feuilles de tabac à chiquer, destinés à la vente clandestine, selon le communiqué de la GN.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Comment stimuler l'innovation à l'aide de partenariats stratégiques

Les partenariats avec les universités, les collèges et d'autres entreprises offrent un excellent moyen de rendre votre entreprise plus innovatrice. Ils peuvent vous aider à trouver de nouvelles idées, à développer des produits et à économiser sur les coûts.

Mais les partenariats stratégiques peuvent présenter des défis. Comment partager la propriété intellectuelle? Comment protéger les intérêts de votre entreprise dans un partenariat? Quelles sont les meilleures organisations avec lesquelles conclure un partenariat? L'incertitude rattachée à ces questions peut faire hésiter certains entrepreneurs au moment d'établir des partenariats. Mais les impacts potentiels de ces derniers peuvent complètement changer les choses pour votre entreprise. Voici quelques conseils sur les partenariats stratégiques à des fins d'innovation.

1. Collaborez avec les universités qui désirent partager le fruit de leurs recherches

Les universités et l'innovation vont main dans la main. Il est donc logique de s'associer à elles pour profiter de leurs travaux afin de développer de nouveaux produits et processus et des technologies novatrices. Certaines universités sont plus ouvertes que d'autres aux partenariats avec des entreprises, note Paul Preston, directeur associé, Science, Technologies et Poli-

tiques d'innovation, au Conference Board du Canada. «Les meilleurs partenariats sont ceux conclus avec des établissements qui veulent collaborer avec des entreprises pour transférer leur propriété intellectuelle à l'extérieur du campus», dit-il. Avant de mettre à exécution une idée de partenariat avec une université, M. Preston conseille aux entreprises d'examiner ses règles et politiques en matière de partage des recherches avec le secteur privé. Pour vous aider à trouver des possibilités de partenariat, vous pouvez contacter le Service de guide-expert du Programme d'aide à la recherche industrielle. Il aide les PME à profiter des ressources à l'innovation et des programmes de soutien.

2. N'oubliez pas les collèges

Les entreprises négligent souvent les collèges et les établissements polytechniques comme partenaires potentiels, mais ceux-ci abritent un énorme potentiel, souligne M. Preston. «Beaucoup de collèges sont très forts en recherche appliquée et très ouverts aux partenariats avec les entreprises.» Prenons par exemple le Red River College de Winnipeg, récompensé pour ses partenariats avec Mitsubishi et Manitoba Hydro, et le Sheridan College de Toronto, dont les laboratoires d'innovation sont axés sur des secteurs tels que les médias numériques, le calcul informatique et les technologies de fabrication de pointe.

3. Coopérez avec d'autres entreprises

Les partenariats avec d'autres entreprises peuvent exiger des négociations complexes, surtout au sein de la même industrie, mais ils présentent tout de même de nombreuses occasions. Même un concurrent peut être dans certains cas un candidat potentiel à un partenariat, fait remarquer M. Preston. «Vous pouvez coopérer dans certains secteurs et être concurrents dans d'autres», fait-il valoir. Il est notamment possible d'établir un partenariat avec une entreprise dans le but d'intégrer sa chaîne d'approvisionnement. «Vous y gagnez de la crédibilité et des clients, ce qui vous permet d'affiner et

d'améliorer votre technologie, explique M. Preston. Il est très difficile pour une petite entreprise de vendre ses produits à des géants comme Boeing ou Lockheed. Un partenariat avec une plus grande entreprise qui fait déjà partie de la chaîne d'approvisionnement facilite les choses et peut vous aider à devenir un fournisseur attiré.» Une autre option est de conclure un partenariat avec un revendeur qui peut inclure votre marchandise à la gamme de produits qu'il offre dans de nouveaux marchés.

4. Exploitez votre propre réseau

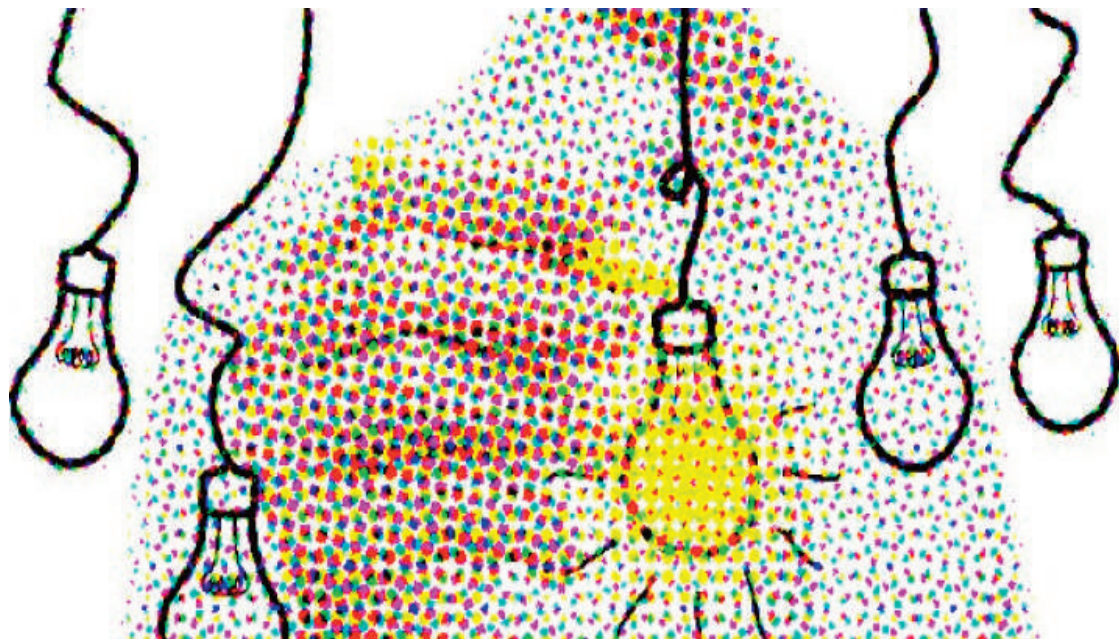
Pour trouver des partenaires potentiels, prenez la peine de réseauter, de participer à des événements, de

tisser des liens et de «vous mettre de l'avant», explique M. Preston, qui suggère aussi de créer un comité consultatif dont les membres peuvent vous mettre en rapport avec les contacts de leur réseau.

5. Signez une entente de partenariat

Si vous trouvez un partenaire adéquat, vous devez absolument protéger les intérêts de votre entreprise en signant une entente de partenariat de nature juridique qui énonce clairement les droits et responsabilités en matière de propriété intellectuelle. Faites approuver l'entente par un avocat qui connaît bien le droit de la propriété intellectuelle.

b.m



Connaissez-vous les forces et les faiblesses de votre entreprise?

Une analyse des forces et des faiblesses de votre entreprise est un élément clé du processus de planification stratégique. Cet outil facile à utiliser permet aussi de déterminer les opportunités qui s'offrent à vous et les menaces auxquelles vous êtes exposée (comme l'indique l'acronyme «FFOM» ou 'l'analyse SWOT en anglais).

Cette analyse vous permet de voir comment vous vous démarquez sur le marché, de quelle façon vous pouvez faire croître votre entreprise et où sont vos vulnérabilités. Ce processus tient compte des facteurs internes et externes avec lesquels votre entreprise doit composer.

Incluez des mesures concrètes dans votre planification

Ne commettez pas l'erreur de préparer cette analyse et de l'ignorer par la suite quand vous élaborerez votre plan stratégique. Vous devez plutôt inclure dans votre plan des mesures concrètes pour tirer parti des forces de votre entreprise et cibler les possibilités relevées dans votre analyse. Le plan doit aussi inclure des mesures spécifiques pour corriger les faiblesses et faire face aux menaces auxquelles vous êtes exposé.

Voici plus de détails sur les quatre éléments d'une analyse FFOM.

1. Forces

Dressez la liste des forces de

votre entreprise. Ce sont les avantages concurrentiels, les aptitudes, l'expertise, l'expérience, les compétences et les autres facteurs internes qui permettent à votre entreprise de mieux se positionner sur le marché et qui ne peuvent être copiés facilement.

En voici des exemples: un solide financement, une marque prestigieuse, une importante propriété intellectuelle, une technologie supérieure, de l'équipement et de la machinerie de pointe, une équipe bien formée, un faible taux de roulement de personnel, l'expertise de la direction, l'efficacité opérationnelle, un taux élevé de fidélisation de la clientèle, de bonnes relations avec les fournisseurs, etc.

2. Faiblesses

Ce sont les facteurs qui réduisent la capacité de votre entreprise à atteindre ses objectifs. Il peut s'agir: des fournisseurs peu fiables, de l'équipement et de la machinerie désuets, du marketing insuffisant, du manque de financement, des faiblesses de la direction, du manque d'expertise, etc. Soyez le plus honnête possible quand vous identifiez ces lacunes. Si vous ignorez vos faiblesses, vous serez incapable de prendre des décisions qui renforceront votre entreprise.

3. Opportunités

Les opportunités sont des facteurs externes qui permettent à votre entreprise de croître et d'être plus rentable, par exem-

ple: les nouveaux marchés potentiels, les innovations, les avancées technologiques, les tendances en matière de consommation, le soutien gouvernemental, les partenaires communautaires ou d'affaires, etc. Une façon de déterminer vos opportunités est d'analyser de près les faiblesses de vos concurrents.

4. Menaces

Les menaces sont les obstacles extérieurs que votre entreprise doit surmonter. Elles peuvent comprendre: une économie en déclin, l'adoption d'autres produits par les consommateurs, un changement technologique, une pénurie de main-d'œuvre, une opposition communautaire, des changements législatifs ou réglementaires, etc. Il est souvent utile d'examiner attentivement les forces de vos concurrents pour déterminer les menaces externes qu'elles représentent pour votre entreprise. Encore une fois, vous devez être le plus honnête possible.

Une analyse FFOM n'est pas nécessairement un document long et complexe. Deux ou trois pages de notes sous forme de listes à puces suffisent en général. Vous pouvez faire un résumé de votre analyse dans un tableau.

Il vaut la peine de revoir votre analyse FFOM au moins une fois par année, en particulier au moment où vous révisez votre plan stratégique.

b.m

Obstacles au commerce



Un obstacle au commerce inclut tout ce qui rend l'échange de marchandises et de services plus difficile entre deux pays. Les obstacles au commerce peuvent être des obstacles financiers, comme les tarifs, ou techniques, tels les lois, les règlements, les normes, de même que les procédures d'essai et de certification. Les accords de libre-échange sont conclus pour réduire ou éliminer les obstacles au commerce. Ils facilitent la création d'un marché in-

ternational ouvert et concurrentiel. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a grandement contribué à la réduction des obstacles au commerce entre ses membres, dont le Canada fait partie. Malgré cela, les entrepreneurs doivent bien faire leurs recherches quant aux obstacles au commerce avec les membres de l'OMC. Certains pays utilisent les barrières au commerce de façon créative pour protéger leurs marchés et leurs industries intérieurs.

s.i

Obstacles techniques au commerce

Un obstacle technique au commerce est un règlement, une norme ou une procédure qui pourrait rendre l'exportation de marchandises dans un autre pays plus difficile. Pour les exportateurs, les obstacles techniques au commerce se veulent souvent de plus importants obstacles que les tarifs (frais d'importation). Les procédures d'essai ou de certification sont des exemples d'obstacles techniques au commerce. Par exemple, un entrepreneur canadien peut avoir un produit certifié par l'Association canadienne de normalisation

(CSA), mais cette certification n'est peut-être pas valable dans d'autres pays. Cela oblige l'entreprise à certifier de nouveau le produit dans le pays où elle souhaite le vendre; une procédure qui peut s'avérer coûteuse et qui prend un certain temps. L'Accord sur les obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce vise à réduire ces obstacles au commerce, tout comme la plupart des accords de libre-échange. L'objectif dans les deux cas est de créer un marché plus ouvert et concurrentiel.

s.i

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Incidents à Oran

La DGSN précise

Les réseaux sociaux ont relayé des contenus malveillants manipulés et véhiculés par des personnes malintentionnées visant à altérer l'ordre et la tranquillité publics, en appelant à braver les forces de l'ordre, dans le but de provoquer des dérapages préjudiciables à l'ordre public, a indiqué Dimanche la DGSN, dans un communiqué réagissant à des vidéos et images sur des incidents violents à Oran. « Ces contenus ont mis en scène des images prises à Oran, prétendant outrageusement qu'il s'agissait d'une répression de manifestants du Hirak, le vendredi 13 décembre 2019, en tentant de ternir l'image d'une institution Républicaine au service de la société et qui ne mé-

nage aucun effort pour protéger le citoyen et ses biens ». La DGSN a tenu à préciser que les images en question, concernant un groupe d'individus venus spécialement le jour de scrutin, à savoir le jeudi 12 décembre 2019, « pour empêcher matériellement les citoyens d'exercer leurs droit constitutionnel, en infraction aux lois et règlements, et au mépris des institutions et des personnes, ainsi que toutes règles de citoyenneté et de liberté fondamentales, consacrées par la constitution ». Le communiqué a ajouté, qu'il est de coutume que « les manipulateurs des images veillent à tromper l'opinion publique, en déformant un acte visant à préserver l'ordre et à protéger les Droits de l'Homme et du ci-

toyen contre les atteintes à son intégrité physique et morale ainsi qu'à ses droits fondamentaux, de même qu'il est évident que la Direction Générale de la Sûreté Nationale ait l'habitude de faire face à ce genre d'attaques hostiles, en appelant à davantage de prudence, de vigilance et de sensibilisation ». La DGSN a assuré dans le communiqué, que « Quoi, qu'il en soit, l'institution policière fidèle à l'esprit de la constitution et des lois de la République, a agi et agira conformément aux principes régissant sa relation avec le citoyen, en chargeant l'inspection Régionale de Police de la région Ouest, de procéder aux vérifications nécessaires de manière à faire la lumière sur cette question ».

Mémorandum d'entente

Lancement, bientôt, d'une Union Maghrébine des ordres nationaux de comptabilité et d'audit

Les ordres nationaux de la comptabilité et d'audit dans les pays du Maghreb arabe concluront, la semaine prochaine, en Tunisie, un mémorandum d'entente, en vue du lancement d'une Union Maghrébine des ordres nationaux de comptabilité et d'audit, à l'initiative de la Compagnie des Comptables de Tunisie. S'inscrivant dans le cadre du renforcement de l'unité des pays du

Maghreb arabe, cette Union vise à unifier les corporations de la comptabilité et d'audit dans la région, à développer ce métier à l'échelle locale et internationale et à impulser l'échange des expériences et des expertises entre les professionnels de cette activité. Prendront part à la cérémonie de signature du mémorandum d'entente, les représentants de la Compagnie des Comptables

de Tunisie, les Ordre des experts-comptables de Tunisie, du Maroc, de l'Algérie et de la Mauritanie ainsi que la chambre Algérienne des commissaires aux comptes et le Syndicat des Comptables et des Auditeurs Libyens. Une conférence de presse sera organisée le 18 décembre, à Tunis, pour annoncer la naissance de cette instance.

PJL

Mohamed Said se félicite de l'appel au dialogue lancé par Tebboune et lui demande de prendre des mesures d'apaisement

Les réactions politiques se poursuivent, après l'élection jeudi d'Abdelmadjid Tebboune à la magistrature suprême et surtout par rapport à son appel au dialogue avec le Hirak, un message positivement perçu par la classe politique. Ainsi, le Parti de la Justice et de la Liberté « accueille favorablement appel du nouveau président au dialogue avec le Hirak, afin de tourner la page du passé et dépasser la situation d'impasse politique actuelle » Le communiqué concluant la réunion du bureau national du parti

de Mohamed Said exprime également le souhait de voir associés à ce dialogue toutes les forces politiques et sociales représentatives » Le parti de Mohamed Said revendique également des « mesures d'apaisement », notamment « la libération des détenus d'opinion, l'ouverture de l'espace médiatique et la cessation de toutes les entraves contre les libertés » Enfin le PLJ espère voir le nouveau président de la république « mettre rapidement à exécution ses engagements pris pendant sa campagne électorale

et lors de la se première conférence de presse, au lendemain de son élection »



Après trois tentatives infructueuses

Ali Benflis annonce son retrait définitif de la scène politique



Ali Benflis, un des quatre candidats malheureux à la présidentielle du 12 décembre, a annoncé son retrait définitif de la scène politique, après avoir échoué, pour la troisième fois (2004- 2014-2019) à conquérir le palais d'El Mouradia. L'annonce est faite dimanche, au cours d'une cérémonie d'adieu organisée par Benflis avec les cadres de son parti Talaia El Hourriet (Avant-garde des libertés), qui doit se réunir prochainement pour se doter d'une nouvelle direction. Pour rappel, lors de sa conférence de presse de vendredi, quelques heures après l'annonce des résultats par le président de l'ANIE, Ali Benflis avait exprimé sa volonté de "transmettre le flambeau" aux jeunes de son parti, invités à "prendre leur responsabilité." Avec à peine 10.55% des voix, Ali Benflis a pointé à la troisième position derrière, Abdelmadjid Tebboune (vainqueur) et Abdelkader Bengrina et quitte ainsi la scène politique après plus de 30 ans d'activités dans différents postes de responsabilités, depuis le 9 novembre 98, date de sa nomination en tant que ministre de la Justice dans le gouvernement de feu Kasdi Merbah.

Cérémonie d'investiture du nouveau président élu :

En attendant l'avis du Conseil constitutionnel



L'Autorité nationale indépendante pour la présidentielle du 12 décembre devrait remettre aujourd'hui son rapport final sur la présidentielle du 12 décembre aujourd'hui, selon Ali Daraâ, son directeur de communication. Selon l'article 148 de la loi organique portant organisation des présidentielles, « le Conseil constitutionnel dispose d'une période de dix jours, à compter de la date de dépôt des PV des commissions électorales pour se prononcer » Ce n'est qu'après le verdict du Conseil constitutionnel, qui doit donner un caractère officiel aux résultats proclamés vendredi par l'ANIE que la cérémonie d'investiture du nouveau président élu sera programmée et devrait probablement intervenir à la fin du mois. C'est d'autant plus probable que la tâche du Conseil constitutionnel est facilitée par la décision des quatre candidats perdants de ne pas présenter de recours, en acceptant le verdict des urnes. La télévision nationale, pour sa part, a annoncé dimanche que la cérémonie d'investiture aura lieu au début de la semaine prochaine.